



Keolis

Nous irons plus loin ensemble

Rapport annuel 2007

6

Rapport de gestion

11

Comptes consolidés

61

Comptes sociaux

N° 1 en France

du transport public de voyageurs, leader mondial pour les métros automatiques, première flotte de bus et de cars en France.

Chiffres clés

1,8 MILLIARD
DE VOYAGEURS

38 000
COLLABORATEURS

- 25 600 en France
- 12 400 à l'international

DONT PLUS DE **27 000**
CONDUCTEURS

150 FILIALES DANS **8** PAYS
D'EUROPE ET AU CANADA

4 000 RECRUTEMENTS EN FRANCE EN 2007

EUROPE



CANADA



Profil

Keolis, opérateur privé de transport public de voyageurs, assure chaque jour les déplacements de millions de personnes en France et à l'international. À l'écoute de ses clients voyageurs, collectivités locales et entreprises privées, le **Groupe propose des solutions de mobilité sur mesure, innovantes** et adaptées à chaque problématique de déplacement.

Pour construire cette mobilité durable et parce que, pour Keolis, **chaque voyageur est unique**, ses équipes œuvrent au quotidien pour un transport moderne, performant et fluide.

Avec passion et détermination, le Groupe peut ainsi affirmer : « Nous irons plus loin ensemble ».

Rapport de gestion 2007

6

Rapport de gestion du conseil
d'administration

9

Liste des mandats ou
fonctions exercés en 2007

10

Annexes

Rapport de gestion du conseil d'administration

à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 mai 2008

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2007 et soumettre à votre approbation les comptes consolidés et annuels dudit exercice. Vos commissaires aux comptes vous donneront par ailleurs lecture de leurs rapports.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Activité commerciale et développement

L'année 2007 a été marquée en France par les gains des réseaux urbains de Nevers et d'Aix-les-Bains et les renouvellements obtenus à Tours, Alès, Tarbes, Pau, Alençon, Cherbourg et Boulogne-sur-Mer. En interurbain, le groupe Keolis a poursuivi sa politique d'acquisitions qui s'est traduite par la reprise de Voyages Dussert en début d'année, de Delion en juin et de TPN et Etasse courant juillet 2007. Ces acquisitions vont apporter un chiffre d'affaires annuel supérieur à 25 M€ au segment interurbain. En parallèle, avec le gain des contrats pour l'exploitation des aéroports de Troyes-Barbère et de Clermont-Ferrand, le groupe a poursuivi son développement sur un marché où il est déjà présent à Grenoble, Angers, Chambéry ainsi que sur l'aéroport de Méaulle.

À l'international, plusieurs opérations d'acquisitions ont été conclues ou négociées et marquent la volonté du groupe de prendre le contrôle des affaires dans lesquelles il était jusqu'à présent impliqué en joint-venture ou comme partenaire minoritaire. Ainsi, en début d'année, les négociations sur la scission de nos activités en joint-venture avec Rhenus-Rethmann ont abouti et ont permis au groupe de reprendre 100 % de l'essentiel des activités ferroviaires précédemment exploitées par le joint-venture Rhenus-Keolis, y compris le contrat Hellweg Netz gagné en 2006 et qui doit démar-

rer fin 2008. En parallèle, Keolis a consolidé sa position en Allemagne en remportant l'appel d'offres de Maas Rhein Lippe. La prise de contrôle de notre filiale danoise City-Trafik (rachat de 50,3 % pour monter à 100 % du capital), la montée au capital (de 16,7 % à 50 %) de Syntus en partenariat avec les chemins de fer néerlandais NS et la signature de l'opération EBH, qui s'est conclue début 2008 et se traduit par la reprise de 100 % des activités flamandes du principal opérateur belge et l'acquisition d'une participation complémentaire de 60 % (de 11 à 71 %) sur les activités wallonnes et bruxelloises permettent au groupe de conforter ses positions dans 3 pays européens où il avait posé des jalons de longue date.

Cette accélération de la croissance externe, aussi bien en France qu'à l'international, a vocation à se prolonger comme en témoigne la constitution d'un département fusions, acquisitions et partenariats qui va permettre de structurer et sécuriser l'approche en matière d'opérations d'acquisitions.

Sur le front des appels d'offres, les bonnes nouvelles sont venues de l'Angleterre avec le gain de la franchise de West Midlands, rebaptisé London Midland (près de 200 M€ de chiffre d'affaires pour notre quote-part en année pleine) et l'incorporation des services de Gatwick Express dans la franchise Southern et la sécurisation de cette dernière jusqu'en septembre 2009. Ces deux succès ont été obtenus via Govia, notre joint-venture commun avec Go-Ahead.

Sur les autres zones, le bilan est positif. En Suède, la viabilité de notre filiale CSG a été confortée avec le contrat de 5 ans pour la sécurité des équipements de transport public de la région de Stockholm. Enfin, au Canada, notre filiale commune avec le groupe SNC Lavallin, Slivia, a obtenu le renouvellement pour l'assistance à l'exploitation et la maintenance du réseau de transport de Québec.

Recomposition de l'actionariat

L'année 2007 a vu la finalisation de l'opération de recomposition du capital du groupe Keolis avec la prise de participation d'Axa Private Equity, Caisse de dépôt et de placements du Québec et Pragma dans le capital du groupe.

Activité et résultats du groupe en 2007

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Le chiffre d'affaires du groupe ressort en 2007 à 2 765 M€ en progression de 6,6 % par rapport à 2006. Cette croissance provient notamment de l'effet périmètre (opérations d'acquisitions) qui apporte un chiffre d'affaires supplémentaire de 36 M€ et des franchises anglaises dont l'activité a crû de 106 M€ par rapport à 2006, aidée par la contribution de Southeastern sur 12 mois au lieu de 9 en 2006 et par le démarrage de London Midland en novembre. On note une croissance solide des revenus passagers, notamment en France où le groupe a mené en 2007, en partenariat avec TNS Sofres, une consultation en profondeur sur les évolutions de la société française et leurs impacts en terme de mobilité afin de comprendre, accompagner et anticiper les nouveaux flux de voyageurs.

L'EBITDA récurrent s'élève à 192,5 M€, soit une croissance de 21,9 % par rapport à l'exercice précédent. Si l'effet périmètre contribue pour 5,4 M€ à la croissance de l'EBITDA (interurbain, Syntus et montée au capital de City-Trafik, y compris retraitement concomitant des leasings, scission de l'Allemagne), l'essentiel de cette amélioration se situe au niveau de la performance opérationnelle et des variations de portefeuille de contrat (impact année pleine de Southeastern et démarrage de London Midland qui compensent la fin en 2006 des contrats d'exploitation de l'A14 et de Thameslink). Hors variations de périmètre et principales évolutions de portefeuille, le groupe progresse de +22,2 M€, cette performance reflète le dynamisme de nos activités internationales, en particulier en Angleterre ainsi que le succès de la réorganisation des activités initiée en France en 2006 et que les équipes locales se sont aujourd'hui largement appropriées.

Le résultat opérationnel récurrent suit une tendance analogue avec une croissance de +28,6 M€ (+31,5%). Après prise en compte de l'ensemble des charges opérationnelles, le résultat opérationnel s'établit à 125,5 M€.

Le résultat net de l'exercice 2007 s'établit à 94,8 M€ contre 61,5 M€ en 2006, et a bénéficié également de l'amélioration de la performance opérationnelle du groupe ainsi que de la contribution des acquisitions et des nouveaux contrats. La génération de cash-flow est restée forte sur 2007 avec un disponible après investissement de 153,2 M€ soit + 91,7 M€ par rapport à 2006. La génération de cash-flow avait été pénalisée en 2006 par le financement et les investissements de démarrage de Southeastern et 2007 a bénéficié du programme d'externalisation de l'immobilier en France. Il est à noter que l'exercice qui vient de s'écouler a été marqué par des efforts importants en matière de croissance externe (près de 40 M€ consacrés aux acquisitions, hors reprise de l'endettement des sociétés acquises) qui pèsent sur le cash-flow. À fin 2007, le groupe Keolis ressort en position de trésorerie nette à hauteur de 125,9 M€ contre 64,5 M€ fin 2006.

COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux sont établis en conformité avec les règles comptables françaises. Le résultat d'exploitation, y compris la quote-part sur opérations faites en commun est de 20 972 K€ contre 18 771 K€ en 2006. Le résultat financier s'établit à 86 320 K€ contre 26 278 K€ en 2006. Après constatation d'un résultat exceptionnel de 3 932 K€, de la participation des salariés de 484 K€ et d'un impôt société de 5 226 K€, les comptes sociaux de Keolis se soldent par un bénéfice de 105 515 K€.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toutes les informations concernant l'activité des filiales et participations de notre société.

FRANCHISSEMENTS DE SEULS ET PRISES DE CONTRÔLE

Au cours de l'exercice 2007, Keolis a acquis ou pris le contrôle de :

plus du 2/3 du capital des sociétés françaises suivantes :

- Voyages Dussert, devenu Keolis Garonne,
- Autocars Delion SAS et sa filiale Delion Tourisme, agence de voyages ;

- Transholding et l'ensemble des Sociétés du Groupe TPN ;
- Etasse Tourisme et sa filiale Etasse Voyages, agence de voyages ;
- Loisirs et Voyages.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

La société n'a engagé au cours de l'exercice aucune dépense en matière de recherche. De nombreuses activités de développement de nouveaux produits et services sont cependant intégrées au plus près des responsables opérationnels pour garantir leur adéquation au marché. Les charges correspondantes ne sont pas isolées dans le résultat et n'ont pas fait l'objet d'un suivi spécifique.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Plan stratégique 2008-2010 :

Le groupe a procédé au cours de l'année 2007 à une actualisation de son plan stratégique pour les années 2008 à 2010. Cet exercice a confirmé les orientations définies dans le précédent plan avec une concentration en France sur la défense et le développement du portefeuille de contrats et sur la poursuite de la politique d'acquisitions en interurbain. À l'international, le groupe vise à conforter ses positions dans les zones où il se trouve, notamment via la prise de participations majoritaires tout en continuant son développement en donnant la priorité aux marchés européen et nord-américain.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Keolis a acquis 60 % d'Eurobus Holding et porte ainsi à 71 % sa part dans le capital au côté de la Société régionale wallonne de transport (29 %). Keolis a simultanément acquis la totalité du pôle flamand d'Eurobus qui sera renommé Keolis Vlaanderen. Créé en 1996, Eurobus regroupe aujourd'hui 42 sociétés et représente un chiffre d'affaires global (activités transports) de 109 millions d'euros.

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le capital social au 31 décembre 2006, qui était de 46 561 500 € divisé en 3 880 125 actions de 12 € chacune, se trouve porté au 31 décembre 2007 à 46 851 276 €, suite à l'émission de 24 148 actions nouvelles résultant de levées d'options de souscription d'actions qui représentent une augmentation de capital de 289 776 € et une prime d'émission de 1 571 310,36 €.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui ressort à 105 514 855,27 € de la manière suivante :

Bénéfices de l'exercice	105 514 855,27 €
Affectation à la réserve légale	28 977,60 €
BÉNÉFICE DISTRIBUTABLE	105 485 877,67 €
Distribution de dividendes	105 415 371,00 €
Affectation au poste report	
à nouveau	70 506,67 €

Il vous sera en conséquence proposé d'attribuer à chaque action à titre de premier dividende 0,60 € et à titre de dividende supplémentaire 26,40 € soit un dividende total de 27,00 € par action.

De ce dividende, 105 176 502 € ne sont pas éligibles à l'abattement de 40 % car distribués à des personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés.

Conformément à l'article 47 de la loi n° 65566 du 12 juillet 1965, nous vous rappelons que le dividende des trois précédents exercices se présentait comme suit :

EXERCICE	DIVIDENDE	MONTANT DES REVENUS DISTRIBUÉS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION	MONTANT DES REVENUS DISTRIBUÉS NON ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION
EXERCICE 2006			
	49 005 978,75 € Soit 12,63 € par action	54 321,63 €	48 951 657, 12 €
EXERCICE 2005			
	42 003 945,70 € Soit 10,90 € par action	47 578,50 €	41 956 367,20 €
EXERCICE 2004			
	108 900 823,20 € soit 28,29 € par action	0 €	108 900 823,20 €

Dépenses non déductibles fiscalement :

Nous vous indiquons que des dépenses non déductibles fiscalement au sens des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts ont été engagées au cours de l'exercice écoulé, à hauteur de 129 K€.

ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2007, Financière Keos détient 99,77 % du capital.

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Au 31 décembre 2007, Le FCPE Keolis Actionnariat détient 0,23 % du capital.

CONVENTIONS VISÉES AUX ARTICLES L225-38 ET L225-39 DU CODE DE COMMERCE

Il vous sera donné lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions intervenues au cours de l'exercice et autorisées par votre conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article L225-38 du

Code de commerce. Par ailleurs, nous vous rappelons que la liste des conventions visées à l'article L225-39 du Code de commerce est tenue à votre disposition conformément à l'article L225-115 du Code de commerce.

INTÉGRATION FISCALE

Nous portons à votre connaissance que votre société a décidé d'adhérer, à compter du 1^{er} janvier 2008, au groupe fiscal constitué par KUVERA DÉVELOPPEMENT laquelle sera seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

1. Modalité d'exercice de la direction générale

Nous vous indiquons, conformément à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, que votre conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

Monsieur Michel Bleitrach a été nommé président-directeur général lors de la délibération du 17 février 2005.

2. Mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux

Nous vous indiquons dans l'annexe jointe au présent rapport la liste des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux en fonction en 2007.

3. Le mandat d'administrateur

de Monsieur Michel Bleitrach vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Il vous sera proposé de le renouveler pour une durée de trois ans.

Il vous sera également proposé de ratifier la cooptation de Monsieur Laurent Roquette en qualité de censeur faite par le conseil d'administration dans sa séance du 23 octobre 2007, et pour une durée de cinq ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des mandats ou fonctions exercés en 2007

dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux de Keolis

MICHEL BLEITRACH

Président	KEBEXA PARTICIPATIONS
Président/Président du directoire	KUVERA DÉVELOPPEMENT
Président	FINANCIÈRE KEOS
Président-directeur général	KEOLIS
Président	KEOS MANAGEMENT
Président du conseil d'administration	KEOLIS LYON
Président	SEAG
Administrateur	SÉCHILLENNE - SIDEC

CLAIRE DREYFUS-CLOAREC
(JUSQU'AU 22/05/2007)

Représentant permanent SNCF Participations	KEOLIS
Surveillance et vice-présidente Présidente-directrice générale	FINANCIÈRE KEOS SNCF PARTICIPATIONS
Membre du conseil de surveillance Présidente du conseil de surveillance Administrateur	SEAFRANCE CTC
Représentant permanent de SNCF Participations	NOVATRANS GIE FINANCIÈRE SCETA
Membre du conseil de surveillance Membre du conseil de surveillance Administrateur	STE GÉRANCE WAGONS GDE CAPACITÉ STVA FINANCIÈRE ERMEWA STE EUROPÉENNE POUR LE FINANCEMENT DE MATÉRIEL FERROVIAIRE

MICHEL LAMBOLEY

Membre du directoire	KUVERA DÉVELOPPEMENT
Représentant permanent Keolis	FINANCIÈRE KEOS
Administrateur	KEOLIS LYON
Administrateur	KEOLIS RENNES
Administrateur	TRANSPOLE
Administrateur	EUROBUS HOLDING (Belgique)
Administrateur	CITYPENDELN SVERIGE AB (Suède)
Administrateur	KEOLIS ESPAÑA

JEAN MICHEL MAUVILLY
(JUSQU'AU 20/08/2007)

Membre du conseil de surveillance et vice-président	FINANCIÈRE KEOS
--	-----------------

(JUSQU'AU 20/04/2007)

Représentant permanent EOLE Administrateur	KEOLIS Tmf Operatiing
---	--------------------------

LAURENT TREVISANI

Administrateur	KEOLIS EFFIA EFFIA Concessions EFFIA SYNERGIES
Représentant permanent SNCF Participations	C-FER-J

Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

NÉANT.

Comptes consolidés 2007

A. Chiffres clés du groupe 12

B. États financiers consolidés 13

1. Compte de résultat	13
2. Bilan	14
3. État consolidé des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	16
4. Tableau de variation des capitaux propres	17
5. Tableau consolidé des flux de trésorerie	18

C. Notes annexes aux états financiers consolidés 19

1. Information générale	19
2. Principales méthodes comptables	19
3. Faits marquants de l'exercice 2007	27
4. Notes relatives au compte de résultat consolidé	27
5. Notes relatives au bilan consolidé	31
6. Engagements hors bilan et obligations contractuelles	51
7. Litiges	52
8. Transactions avec les parties liées	52
9. Paiements en actions et assimilés	52
10. Événements postérieurs à la clôture	52
11. Périmètre de consolidation	53

A. Chiffres clés du groupe

(en millions d'euros)	2007	2006	2007/2006 (%)
Chiffre d'affaires	2 765	2 594	6,59
Chiffre d'affaires net de sous-traitance	2 680	2 509	6,82
EBITDA récurrent	192	158	21,52
EBITDA	186	154	20,78
Résultat opérationnel récurrent	119	91	30,77
Résultat opérationnel	125	89	40,45
Résultat net des activités courantes	95	61	55,74
Résultat net (part du groupe)	94	60	56,67
Capitaux propres consolidés	174	118	47,46
<i>dont part du Groupe</i>	<i>172</i>	<i>117</i>	<i>47,01</i>
Dividendes distribués	49	42	16,67
Excédent de trésorerie d'exploitation	211	166	27,11
Investissements industriels	79	88	(10,23)
Investissements financiers	38	42	(9,52)
Dette financière nette	(126)	(65)	93,85

B. États financiers consolidés

1. Compte de résultat

(en millions d'euros)	Note	2007	2006
Chiffre d'affaires		2 765	2 594
Autres produits liés à l'activité		118	70
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		2 883	2 664
Sous-traitance		(85)	(85)
Achats consommés et charges externes		(1 156)	(1 053)
Impôts et taxes		(51)	(53)
Charges de personnel, intéressement, participation	4.1	(1 385)	(1 304)
Autres produits et charges opérationnels		13	15
Dotations nettes aux provisions sur actifs circulants		(2)	-
Dotations nettes aux amortissements et autres provisions		(104)	(102)
Résultat de cession sur matériel de transport	4.2	(1)	2
Quote-part de reprise de subvention		7	7
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉCURRENT		119	91
Produits et charges non récurrents	4.3	8	(4)
Dotations nettes aux amortissements et provisions sur éléments non récurrents		(2)	2
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		125	89
Coût endettement financier brut		(14)	(12)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		18	13
Résultat de cession financier		(1)	(2)
Autres revenus et charges financières		4	2
RÉSULTAT FINANCIER		7	1
RÉSULTAT AVANT IMPÔT ET DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCES		132	90
Résultat des participations mises en équivalences	4.5	-	-
Charge d'impôt	4.6	(37)	(29)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS COURANTES		95	61
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		95	61
Part des minoritaires dans le résultat		(1)	(1)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		94	60

B. États financiers consolidés

2. Bilan

ACTIF

(en millions d'euros)	Note	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006
Écart d'acquisition	5.1	107	84
Autres immobilisations incorporelles	5.2	39	28
Immobilisations corporelles	5.3	317	293
Participations mises en équivalence	5.5	1	1
Autres actifs financiers non courants	5.7	60	58
Impôts différés actifs	5.8	33	31
ACTIFS NON COURANTS		557	495
Stocks et en cours	5.9	31	27
Créances d'exploitation	5.10	294	235
Créances diverses	5.10	183	137
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.11	273	182
ACTIFS COURANTS		781	581
Actifs des activités non poursuivies ou détenus en vue de la vente	5.12	-	29
TOTAL ACTIF		1 338	1 105

PASSIF

(en millions d'euros)	Note	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006
Capital social		47	47
Réserves et primes		31	10
Résultat net part du groupe		94	60
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	5.13	172	117
Intérêts minoritaires		1	1
Résultat net part des minoritaires		1	-
CAPITAUX PROPRES	5.13	174	118
Provisions pour risques et charges non courantes	5.16	71	78
Dettes financières non courantes	5.14	63	50
Impôt différé passif	5.8	23	5
PASSIFS NON COURANTS		157	133
Provisions pour risques et charges courantes	5.16	40	43
Dettes financières courantes	5.14	84	67
Clients : avances et acomptes reçus	5.17	16	9
Fournisseurs et comptes rattachés	5.17	350	293
Autres dettes d'exploitation courantes	5.17	517	430
PASSIFS COURANTS		1 007	842
Passifs des activités non poursuivies ou liés aux actifs destinés à être cédés	5.12	-	12
TOTAL PASSIF		1 338	1 105

B. États financiers consolidés

3. État consolidé des produits et charges comptabilisés en capitaux propres

(en millions d'euros)	2007	2006
Écarts de conversion et autres mouvements	-	(2)
Valeur intrinsèque des instruments financiers nette d'impôts différés	1	-
Écarts actuariels liés aux retraites nets d'impôts différés	8	6
CHARGES NETTES COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	9	4
Résultat de l'exercice	94	61
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS AU TITRE DE L'EXERCICE	103	65
DONT REVENANT AUX :		
Actionnaires de Keolis SA		
Intérêts minoritaires ⁽¹⁾	103	65

(1) La part des intérêts minoritaires au compte de résultat est présentée en dette au bilan du fait des engagements de rachat par Keolis (cf. note 2.3.4.).

B. États financiers consolidés

4. Tableau de variation des capitaux propres

(en millions d'euros)	Capital social	Primes	Réserves de couverture	Réserves de conversion	Autres réserves	Résultats non distribués	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
AU 31 DÉCEMBRE 2005	46	-	-	4	(5)	48	93	1	94
Affectation du résultat	-	-	-	-	48	(48)	-	-	-
Augmentation de capital	1	-	-	-	-	-	1	-	1
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	60	60	1	61
Distributions de dividendes	-	-	-	-	(42)	-	(42)	-	(42)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(2)	6	-	4	-	4
Rachat d'intérêts minoritaires et autres mouvements	-	2	-	-	(1)	-	1	(1)	-
AU 31 DÉCEMBRE 2006	47	2	-	2	6	60	117	1	118
Affectation du résultat	-	-	-	-	60	(60)	-	-	-
Augmentation de capital	-	1	-	-	-	-	1	-	1
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	94	94	1	95
Distributions de dividendes	-	-	-	-	(49)	-	(49)	-	(49)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	9	-	9	-	9
Rachat d'intérêts minoritaires et autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2007	47	3	-	2	26	94	172	2	174

B. États financiers consolidés

5. Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Note	2007	2006
EBITDA	4.4	186	154
Variation du BFR		56	39
Impôts sur les bénéfices		(31)	(27)
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		211	166
Acquisitions en propre		(79)	(88)
Cessions (prix de vente)		50	12
Subventions d'investissements reçues		2	5
Investissements financiers		(38)	(42)
Cession d'actifs financiers		7	9
TOTAL FLUX NET D'INVESTISSEMENT		(58)	(104)
DISPONIBLE APRÈS INVESTISSEMENT		153	62
Résultat financier hors dividendes		1	4
Dividendes versés et reçus nets		(48)	(42)
DISPONIBLE AVANT FINANCEMENT		106	24
Variation des capitaux propres		2	1
Nouveaux emprunts		26	62
Remboursements d'emprunts		(48)	(82)
Variation des autres dettes financières		12	(2)
TOTAL FLUX DE FINANCEMENT		(8)	(21)
Écart de conversion		(4)	2
VARIATION DE TRÉSORERIE BRUTE		95	5
Comptes courant CT / LT		(7)	-
VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE		87	5
Trésorerie d'ouverture	5.11	169	164
Trésorerie de clôture	5.11	256	169
VARIATION DE TRÉSORERIE		87	5

C. Notes annexes aux états financiers consolidés

1. INFORMATION GÉNÉRALE

L'activité du groupe Keolis SA et de ses filiales (« Keolis » ou « le Groupe ») est le transport multimodal de voyageurs. Keolis intervient dans 7 pays d'Europe et au Canada en tant que délégataire de services publics, d'opérateur de franchises ferroviaires ou de contrats pluriannuels.

Keolis SA, société tête du Groupe, est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France, dont le siège social est situé au 9, rue de Caumartin, à Paris IX^e.

Les états financiers consolidés du groupe Keolis pour l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2007 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 4 mars 2008.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1. Bases de préparation de l'information financière

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*). Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés 2007 et des comptes comparatifs 2006 sont celles publiées au *Journal officiel de l'Union européenne (JOUE)* au 31 décembre 2007 et dont l'application est obligatoire à cette date ou celles pour lesquelles Keolis a fait le choix d'une application par anticipation.

Les états financiers consolidés établis au 31 décembre 2007 sont présentés en millions d'euros sauf indication contraire.

Les actifs et passifs compris dans les états financiers consolidés du Groupe sont évalués et comptabilisés selon différentes conventions d'évaluation autorisées par le référentiel IFRS

correspondant principalement au coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs financiers détenus à des fins de transaction ou classés comme disponibles à la vente, qui sont évalués à leur juste valeur.

Les actifs non courants et les groupes d'actifs détenus en vue d'être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Pour établir les comptes du Groupe, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers. La direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement dans les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations. La direction est également amenée à exercer son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables. En conséquence, les estimations futures pourraient évoluer par rapport à celles retenues au 31 décembre 2007.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des comptes,
- soient neutres,
- soient prudents,
- et soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

2.2. Évolution en matière de principes comptables

Options ouvertes par le référentiel international et retenues par le groupe Keolis :

Certaines normes comptables internationales prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et passifs.

Dans ce cadre, les options que le Groupe a choisi d'appliquer sont :

- Amendement de l'IAS 19 « Avantages du personnel » (publié au *JOUE* du 24 novembre 2005 et applicable à compter du 1^{er} janvier 2006). Cet amendement permet la comptabilisation des

écarts actuariels liés aux avantages postérieurs à l'emploi directement en capitaux propres et prévoit la présentation de nouvelles informations en annexe.

- IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location » (publié au *JOUE* du 24 novembre 2005 et applicable à compter du 1^{er} janvier 2006). Cette interprétation fournit les conditions permettant de déterminer si un accord constitue en substance un contrat de location à comptabiliser selon la norme IAS 17 « Contrats de location ».

La norme IFRS 1 offre des options lors de la première adoption des normes IFRS. Le Groupe a fait les choix suivants :

- La comptabilisation des regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition n'a pas fait l'objet de retraitement rétrospectif ;
- La méthode du coût historique appliquée aux immobilisations corporelles et incorporelles a été maintenue sans retenir l'option permettant de valoriser ces actifs à leur juste valeur à la date du bilan d'ouverture.

Pour toutes les autres normes IFRS, le retraitement des valeurs d'entrée des actifs et des passifs au 1^{er} janvier 2005 a été effectué de façon rétroactive comme si ces normes avaient toujours été appliquées.

Application de normes, amendements de normes et d'interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2007 :

- Amendement à IAS 1 « Présentation des états financiers – Informations à fournir concernant le capital » ;
- IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » ;
- IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 », d'application obligatoire pour les exercices ouverts après le 1^{er} mai 2006, soit pour Keolis au 1^{er} janvier 2007. L'application de cette interprétation est sans effet sur les périodes publiées.
- IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés », applicable pour les exercices ouverts postérieurement au 1^{er} juin 2006, soit pour Keolis au 1^{er} janvier 2007. L'application de cette interprétation est sans effet sur les comptes du Groupe.
- IFRIC 10 « *Interim Financial Reporting and Impairment* » applicable pour les exercices ouverts postérieurement au 1^{er} novembre 2006. Les principales dispositions de ce texte relatives au caractère

définitif d'une dépréciation constatée sur un écart d'acquisition, ou sur un actif financier classé dans la catégorie des actifs disponibles à la vente lors des clôtures intermédiaires étaient déjà appliquées par le Groupe.

Normes, amendements de normes et interprétations sans application par anticipation :

Keolis n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations suivants (adoptés ou en cours d'adoption par l'Union européenne) :

- IFRS 8 « *Operating Segments* », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 n'a pas encore reçu l'agrément de l'Union européenne. Les principes énoncés par ce texte peuvent affecter la structure de l'information sectorielle, ainsi que le niveau des regroupements d'Unités génératrices de trésorerie (UGT) retenu pour tester les valeurs des écarts d'acquisition.

- Amendement à IAS 23 « *Coûts d'emprunt* », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 n'a pas encore reçu l'agrément de l'Union européenne. La comptabilisation en charge des coûts d'emprunt finançant un actif ne sera plus possible lors de l'application de cet amendement ; les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production doivent être incorporés à l'actif éligible. La norme révisée s'applique aux coûts d'emprunt d'un actif éligible pour lesquels le début de la capitalisation commence à compter du 1^{er} janvier 2009.
- IFRIC 11 « *IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe* », applicable pour les exercices ouverts postérieurement au 1^{er} mars 2007. Les dispositions de cette interprétation sont sans effet sur les périodes publiées.

- IFRIC 12 « *Service Concession Arrangements* » applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008, n'a pas encore reçu l'agrément de l'Union européenne. Ce texte précise la mise en œuvre du modèle financier et du modèle de l'actif incorporel pour le traitement comptable des contrats de concession de services publics. Les impacts éventuels de l'application de cette norme sont en cours d'étude.

- IFRIC 14 « *IAS 19 – The Limit on a Defined Benefit Asset, Minimum Funding Requirements and their Interaction* », applicable pour les exercices ouverts postérieurement au 1^{er} janvier 2008. Cette interprétation fournit des principes généraux sur la manière de déterminer le plafonnement de l'actif qui peut être reconnu selon IAS 19 « *Avantages au personnel* ». Elle explique également en quoi

une obligation statutaire ou contractuelle de financement minimum affecte l'actif ou le passif enregistré au titre des engagements de retraite.

2.3. Principes comptables

2.3.1. Méthode de consolidation

Les filiales :

Les filiales sont toutes les sociétés dans lesquelles Keolis exerce, directement ou indirectement, le contrôle qui se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de leurs activités. Les états financiers consolidés du Groupe incluent les actifs, les passifs, et les produits et charges de ces sociétés.

Ce contrôle exclusif est présumé exister dans les sociétés dans lesquelles Keolis détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote. Pour apprécier ce contrôle, sont pris en compte les droits de vote potentiels immédiatement exerçables ou convertibles, y compris ceux détenus par une autre entité.

Il n'y a pas à ce jour d'entité ad hoc faisant l'objet d'un contrôle en substance par Keolis et dans laquelle le Groupe n'a pas de participation au capital qui serait considérée comme une filiale.

Les co-entreprises :

Les sociétés exploitées en commun avec un nombre limité de partenaires, dans lesquelles Keolis exerce un contrôle conjoint en vertu d'accords contractuels, sont consolidées par intégration proportionnelle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans les actifs, les passifs et les produits et charges de ces sociétés.

Les entreprises associées :

Les sociétés dans lesquelles Keolis exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette influence notable est présumée à partir de 20 % des droits de vote. Certaines sociétés ne clôturent pas leurs comptes annuels au 31 décembre, une situation intermédiaire est alors retenue.

Certaines sociétés ne présentant pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés n'ont pas été consolidées au 31 décembre 2007 et leur valeur d'acquisition reste comptabilisée en autres actifs non courants (note 5.7). L'incidence globale de ces sociétés

non consolidées n'est pas significative. Les résultats des sociétés acquises au cours de la période sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date d'obtention du contrôle ou de l'influence notable. Les résultats des sociétés cédées au cours de la période sont inclus dans les états financiers consolidés jusqu'à leur date de perte de contrôle ou de l'influence notable.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés :

Les éliminations des opérations effectuées entre les sociétés consolidées sont effectuées dans la limite de la quote-part de détention reflétée dans les états financiers consolidés. Les pertes réalisées sur des transactions entre sociétés consolidées qui sont indicatives d'une perte de valeur ne sont pas éliminées.

2.3.2. Conversion des opérations et des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en euro, qui est la monnaie de fonctionnement et de présentation de la société mère.

Conversion des opérations en devises :

Les sociétés du Groupe ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale. Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les filiales dans leur monnaie de fonctionnement au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont réévalués au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change correspondantes sont enregistrées en produits ou charges financiers.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères :

Les comptes des sociétés consolidées étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis comme suit :

- les actifs et passifs sont convertis sur la base des cours officiels de change en vigueur à la date de clôture ;
- les produits et charges sont convertis au cours moyen de la période sauf fluctuations importantes des cours, qui est considéré comme approchant les cours de change aux dates des opérations ;
- les écarts résultant de ces conversions sont

comptabilisés dans les capitaux propres consolidés au poste « réserves de conversion ».

2.3.3. Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition positif (*goodwill*) représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition constaté sur une entreprise associée est inclus dans la valeur de la participation, dans le poste du bilan « Participations dans les entreprises associées ».

Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis dans les douze mois qui suivent l'acquisition. Il en résulte alors une correction rétrospective de l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, ils font en revanche l'objet de tests de perte de valeur chaque année ou plus fréquemment quand les événements ou des changements de circonstances indiquent la possibilité d'une perte de valeur.

Pour les besoins de ces tests, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies des regroupements effectués selon les modalités présentées dans la note 2.3.7.

Les pertes de valeur constatées sont, le cas échéant, comptabilisées dans le résultat opérationnel, et sont irréversibles.

Le résultat dégagé sur la cession d'une activité ou d'une société tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'activité ou de la société cédée.

Les écarts d'acquisition négatifs (*badwill*) sont immédiatement comptabilisés au compte de résultat à la date d'acquisition.

2.3.4. Engagements de rachat de titres

Dans l'attente des conclusions de l'IASB sur la comptabilisation des engagements de rachat de titres, le Groupe a opté pour le traitement comptable suivant :

Les actionnaires minoritaires de certaines filiales consolidées par intégration globale bénéficient

de promesses d'achat de leurs titres octroyées par le Groupe. C'est le cas au Canada et en Suède.

Conformément aux normes IFRS, ces engagements d'achat (fermes ou conditionnels) des intérêts minoritaires sont comptabilisés en dettes financières avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires.

Lorsque la valeur de l'engagement excède le montant des intérêts minoritaires, le solde est comptabilisé en écart d'acquisition complémentaire. À chaque clôture, la juste valeur des engagements d'achat des minoritaires est revue. La dette financière correspondante est ajustée avec pour contrepartie une modification de l'écart d'acquisition associé.

2.3.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles concernent principalement les brevets, licences, marques, procédés, droits contractuels, actifs de retraite et logiciels.

Dans le cadre de l'attribution des contrats, le Groupe active les coûts, répondant aux critères d'identification définis par IAS 38, engagés entre la date d'attribution du marché et la date de démarrage effectif de l'exploitation.

Dans le cadre des acquisitions effectuées par le Groupe, la relation contractuelle entre la société acquise et son client (l'autorité organisatrice) est valorisée à sa juste valeur et comptabilisée distinctement de l'écart d'acquisition en tant que droit contractuel, celle-ci répondant aux critères d'identification prévus par IAS 38 et IFRS 3.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue. Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont révisés au moins à chaque exercice. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Droits contractuels : sur une durée de deux à vingt ans, correspondant à leur durée d'utilité estimée prenant en compte un taux de renouvellement des contrats lorsque le Groupe bénéficie d'un historique de renouvellement fort sur l'UGT concernée.

- Logiciels : sur une durée de trois à cinq ans.

Les marques du Groupe ayant une durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de perte de valeur soit annuel, soit plus fréquemment en cas d'indices de perte de valeur.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant.

Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

2.3.6. Immobilisations corporelles

Actifs dont le Groupe est propriétaire :

Les dépenses d'immobilisations corporelles de Keolis sont comptabilisées en tant qu'actif à leur coût d'acquisition lorsqu'elles satisfont aux critères suivants :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à Keolis ;
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation comprend son coût d'achat ou de production ainsi que tous les coûts directement attribuables à sa mise en état d'utilisation.

Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation dans le bilan d'ouverture établi selon le référentiel IFRS.

Les immobilisations corporelles cessent d'être comptabilisées à l'actif lors de leur sortie (cession ou mise hors service) ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou de leur sortie. Tout gain ou perte résultant de la sortie du bilan d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le résultat de l'exercice de sa sortie.

Dépenses ultérieures :

Les dépenses ultérieures encourues pour le remplacement d'une immobilisation corporelle sont inscrites en immobilisations corporelles uniquement si elles respectent les critères généraux mentionnés ci-dessus.

Dans le cas contraire, ces dépenses sont

comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont encourues.

Le Groupe a identifié des composants d'immobilisations. Ceux-ci ayant des durées d'utilité similaires à l'actif principal auquel ils sont rattachés, ils ne sont donc pas isolés en tant que tels. Du fait de son activité de transport collectif de voyageurs, Keolis engage des dépenses de grosses réparations pluriannuelles sur son parc « *light rail* » (métro, tramway) et ferroviaire. Ces biens étant mis à disposition par les collectivités locales, ils ne sont pas reconnus en tant que composant distinct comptabilisé à l'actif et les dépenses de grosses réparations font l'objet de provisions lorsqu'il existe une obligation contractuelle à la clôture de l'exercice.

Amortissement :

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	15 – 20 ans
Matériels et outillages	5 – 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 – 10 ans
Matériel automobile :	
<u>Véhicules neufs :</u>	
Véhicules de tourisme	5 ans
Véhicules utilitaires (- de 3,5 t de PTC)	5 ans
Remorques	8 – 9 ans
Autocars et autobus	10 – 15 ans
<u>Matériel ferroviaire :</u>	15 – 20 ans
<u>Véhicules d'occasion :</u>	2 – 14 ans

Certaines immobilisations spécifiques peuvent être amorties sur une durée d'utilité différente de celles énoncées ci-dessus.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées annuellement ou dès lors que surviennent des modifications durables des conditions d'exploitation.

À ce jour les valeurs résiduelles sont considérées comme non significatives à la fin de la durée d'utilité.

Actifs loués :

Dans le cadre de son activité, Keolis utilise des actifs mis à sa disposition en vertu de contrats

de location. Ces contrats, y compris ceux entrant dans le champ de IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », sont considérés comme des contrats de location financièrement s'ils transfèrent à Keolis la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs loués, ceux-ci présentant les caractéristiques d'une acquisition. Un bien acquis par le Groupe dans le cadre d'un contrat de location financé est comptabilisé à la juste valeur du bien à la date de la signature du contrat, ou si celle-ci est inférieure à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante est inscrite en passif financier. L'actif comptabilisé est amorti sur sa durée d'utilité selon la méthode décrite ci-dessus. Après analyse de l'interprétation IFRIC 4 (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2006), le groupe Keolis n'a pas identifié d'accord contenant ou constituant un contrat de location, c'est-à-dire un accord dont l'exécution serait subordonnée à l'utilisation d'un ou plusieurs actifs spécifiques, ou un accord conférant un droit d'utilisation de ce ou ces actifs.

Par conséquent, aucun retraitement n'a été opéré dans les comptes au titre de l'IFRIC 4.

Subventions publiques :

Les subventions publiques qui couvrent partiellement ou totalement le coût d'une immobilisation sont comptabilisées au passif en « Autres dettes d'exploitations courantes » et reprises au compte de résultat de manière systématique sur la durée d'utilité des immobilisations concernées.

2.3.7. Dépréciation des immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Un test de perte de valeur est réalisé annuellement et plus fréquemment en cas d'indices de perte de valeur, pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, donc non amortissables. Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est finie, qui font donc l'objet d'un amortissement, un test de perte de valeur n'est réalisé qu'en cas d'indices de perte de valeur.

Pour la réalisation de ces tests, les actifs testés sont regroupés par unité génératrice de trésorerie – UGT – conformément aux dispositions d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Les UGT cor-

respondent au plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie largement indépendants d'autres groupes d'actifs. Elles correspondent aux directions déléguées en France et principalement aux pays à l'étranger.

Par ces tests, la valeur nette comptable des actifs est comparée à leur valeur recouvrable, celle-ci étant égale à la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente potentiels ou de la valeur d'utilité. En l'absence de juste valeur observable sur un marché organisé, la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminée sur la base de leur valeur d'utilité.

La valeur comptable de chaque groupe d'actifs testé a ainsi fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux de trésorerie nets, issus des dernières prévisions pour chacun des groupes d'UGT élaborés selon les principales hypothèses et modalités suivantes :

- budgets et plan à moyen terme sur un horizon de 3 ans établis par la direction sur la base d'hypothèses de croissance et de rentabilité tenant compte des performances passées, de l'évolution prévisible de l'environnement économique et du développement attendu des marchés ;
- extrapolation du flux net de la dernière année du plan par application d'hypothèses de croissances précisées ci-dessous sur la durée estimée du contrat ou prise en compte d'une valeur terminale déterminée par application d'un multiple d'EBITDA jugé approprié pour l'activité ;
- actualisation des flux prévisionnels ressortant de ces plans à un taux déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital (WACC) de Keolis.

Les principales hypothèses retenues pour les tests de perte de valeur sont les suivantes :

Taux d'actualisation :

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé à partir du coût moyen du capital reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif testé.

Un expert indépendant a été consulté pour déterminer le coût moyen pondéré du capital. Celui-ci a été déterminé par recoupement de deux méthodes : la méthode dite du « *Capital Asset Pricing Model* » (CAPM) et le coût moyen pondéré du capital de sociétés cotées comparables. Compte tenu de ces paramètres, le coût de

capital utilisé pour actualiser les flux futurs a été fixé à 7 % en 2007.

Ces taux d'actualisation sont des taux après impôt appliqués à des flux de trésorerie après impôt. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie non fiscalisés, conformément à IAS 36.

Taux de croissance long terme :

Les taux retenus pour les principales UGT ou groupe d'UGT ont été les suivants :

(en millions d'euros)	2007	2006
FRANCE	2 %	2 %
GRANDE-BRETAGNE	5 %	5 %
DANEMARK	7 %	2 %
CANADA	4 %	4 %
AUTRES PAYS	2 %	2 %

Les tests de valeur effectués au 31 décembre 2007 sur les valeurs d'utilité n'ont pas conduit à la comptabilisation d'une perte de valeur sur les actifs corporels et les écarts d'acquisition.

En 2006, les tests de perte de valeur n'avaient pas conduit le Groupe à comptabiliser des pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat si la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. La perte de valeur est en premier lieu affectée à l'écart d'acquisition alloué à l'UGT ou aux groupes d'UGT testés, puis aux autres actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT au prorata de leur valeur comptable.

Cette répartition ne doit pas avoir pour effet de ramener la valeur comptable d'un actif individuel en dessous de sa juste valeur, de sa valeur d'utilité ou de zéro.

Les éventuelles pertes de valeur affectées à un écart d'acquisition ne sont pas réversibles, contrairement aux pertes de valeurs des autres actifs corporels et incorporels.

En cas de reprise de pertes de valeurs, la valeur comptable de l'actif est plafonnée à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements qui auraient été calculés si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices antérieurs. Après la comptabilisa-

tion d'une perte de valeur ou d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle éventuelle, soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

2.3.8. Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les titres disponibles à la vente, les prêts et créances au coût amorti et les instruments financiers dérivés.

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle Keolis est engagé dans l'achat ou la vente d'actif. Lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont inscrits au bilan à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif (sauf pour la catégorie des actifs financiers évalués à leur juste valeur et par le biais du compte de résultat pour lesquels ces coûts sont comptabilisés en résultat).

Les actifs financiers sont sortis du bilan dès lors que les droits à flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers et que Keolis a transféré la quasi-totalité des risques et avantages ou le contrôle de ces actifs. Les actifs financiers dont la maturité (ou la détention prévue) est supérieure à un an sont classés dans la rubrique « Autre actifs financiers non courants ».

À la date de comptabilisation initiale, Keolis détermine en fonction de la finalité de l'acquisition la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories comptables prévues par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Actifs financiers en juste valeur par le biais du résultat :

Il s'agit des actifs financiers détenus à des fins de transaction, que le Groupe a, dès l'origine, l'intention de revendre à court terme. Les instruments financiers dérivés sont également classés comme détenus à des fins de transaction à moins d'être un instrument de couverture désigné et efficace. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur ultérieures sont comptabilisées au compte de résultat.

Prêts et créances :

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables non cotés sur un marché réglementé. Ces

actifs sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que la valeur de recouvrement estimée est inférieure à la valeur comptable.

Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements, ainsi que les prêts.

Placements détenus jusqu'à leur échéance :

Les placements détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe et déterminable à conditions de maturité et revenu déterminées à l'émission et pour lesquels Keolis a l'intention et les moyens de respecter les échéances. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et dépréciés en cas de pertes de valeur.

Le coût est le montant auquel l'actif financier a été comptabilisé initialement, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres primes positives ou négatives.

Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif est décomptabilisé ou déprécié, et au travers du processus d'amortissement.

Cette catégorie inclut les titres de dettes (obligations notamment).

Actifs financiers disponibles à la vente :

Il s'agit des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou n'appartenant pas aux autres catégories. Ils sont évalués au bilan à leur juste valeur, les variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou qu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces actifs, les variations de juste valeur comptabilisées directement en capitaux propres sont transférées au compte de résultat.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché et, pour les titres non cotés, à une référence à des transactions récentes, dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, ou à une évaluation technique reposant sur des indications fiables

et objectives avec les autres estimations utilisées par les autres intervenants sur le marché ou à l'analyse des flux de trésorerie actualisés. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est conservé au coût historique.

Le Groupe ne possède pas actuellement de titres cotés.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés.

Dépréciation des actifs financiers :

Une perte de valeur est constatée sur un actif ou un groupe d'actifs financiers s'il existe une indication objective de la dépréciation, résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, et si la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

2.3.9. Stocks

Les stocks comprennent essentiellement les matières consommables, les marchandises ou fournitures diverses utilisées pour l'entretien et la réparation des véhicules ou bien destinées à la revente.

Ces stocks sont valorisés au coût d'achat. Une dépréciation est comptabilisée pour ramener le coût d'achat (déterminé suivant la méthode du « Prix moyen pondéré » (PMP) ou du « Premier entré - Premier sorti » (FIFO) à la valeur nette de réalisation si elle est inférieure. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

2.3.10. Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur, qui, dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale compte tenu des échéances de paiement qui sont généralement courtes. La valeur comptable est ultérieurement évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, éventuellement diminué des provisions pour perte de valeur.

Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont enregistrées au montant nominal

sauf si l'actualisation au taux de marché avait un impact significatif.

S'il y a une indication objective de dépréciation ou s'il existe un risque que Keolis ne puisse pas collecter tous les montants contractuels (principal plus intérêts) aux dates fixées dans l'échéancier contractuel, une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat. Cette provision est égale à la différence entre la valeur comptable et les flux actualisés de trésorerie futurs estimés recouvrables, actualisés au taux d'intérêt effectif à l'origine.

2.3.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les fonds en caisse, les dépôts à vue ainsi que les autres placements à court terme et instruments liquides facilement convertibles dont le risque de changement de valeur est négligeable, et dont la maturité est à moins de trois mois à la date d'acquisition.

Elle comprend également la trésorerie non disponible pour le Groupe provenant essentiellement des engagements contractuels, principalement sur les franchises ferroviaires UK, de maintien d'un niveau de liquidité minimum dans les filiales concernées.

2.3.12. Actifs des activités non poursuivies ou détenues en vue de la vente

Les actifs non courants ou groupe d'actifs détenus en vue de leur cession sont classés sur des lignes distinctes du bilan « Actifs des activités non poursuivies ou détenues en vue de la vente » et « Passifs des activités non poursuivies ou liées aux actifs destinés à être cédés » et valorisés au plus faible de leur valeur nette comptable ou de leur juste valeur nette des frais de cession. Leur amortissement cesse à compter de la date de classement dans cette catégorie. Si la vente dépasse le cadre d'un actif identifiable et concerne un ensemble d'actifs et de passifs liés dont Keolis a l'intention de se défaire en une transaction unique, cet ensemble est classé comme destiné à être cédé, sans compensation entre actifs et passifs. Par ailleurs, lorsqu'à la clôture de la période écoulée, les critères d'IFRS 5 sont remplis, le résultat net des activités cédées ou en cours de cession ainsi que, le cas échéant, les résultats de cession et les dépréciations consécutives à l'évaluation des actifs en juste valeur nette de frais de cession sont présentés au compte de résultat sous le poste « Résultat net d'impôt des activités

arrêtées ou en cours de cession ». Conformément à IFRS 5, les comptes de résultats comparatifs des périodes antérieures font l'objet de reclassements, de manière que le résultat des activités abandonnées reflète, pour ces périodes, les résultats de l'ensemble des activités arrêtées ou en cours de cession à la clôture de la dernière période écoulée.

2.3.13. Impôts

La société mère Financière Keos a opté pour le régime de l'intégration fiscale, dont elle est tête de groupe. D'autres régimes d'intégration fiscale existent également en Europe. L'effet de ces régimes est reconnu dans le compte de résultat consolidé. La plupart des sociétés françaises soumises à l'impôt sur les sociétés et détenues au moins à 95 % font partie du groupe fiscal dont Financière Keos SA est la mère intégrante.

La charge ou le produit d'impôt sur le résultat comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période. Il inclut également les ajustements du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés sont calculés par entité selon l'approche bilancielle, sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale, y compris les biens dont Keolis a la disposition dans le cadre de locations financières.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant, selon la méthode du report variable, les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé ou maintenu à l'actif que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle déductible relative qui en est à l'origine pourra être imputée.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au niveau de chaque entité fiscale lorsque l'entité réalise l'actif et règle le passif sur la même échéance.

2.3.14. Emprunts et dettes financières

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur minorée des coûts liés à l'emprunt puis, au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts.

Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur comptable d'un emprunt à l'origine en actualisant les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur sa durée de vie. La valeur comptable de l'emprunt à l'origine inclut les coûts de transactions de l'opération ainsi que toutes les primes d'émissions éventuelles.

À l'extinction anticipée de la dette, les coûts non amortis sont comptabilisés en charges.

2.3.15. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (options et swaps de taux d'intérêts, options et contrats de change à terme, options et swaps de matières premières) pour couvrir son exposition à trois principaux risques :

Aux risques de taux d'intérêt sur son endettement à taux variable :

La convention de crédit de mai 2007 est assortie d'un covenant qui impose la couverture des risques de taux d'intérêts à hauteur de 66 % du montant de la dette pendant une période d'au moins deux ans à compter de l'entrée en vigueur de cette convention.

L'horizon de gestion retenu est de 3 ans glissants. Chaque année, un taux de référence est déterminé pour chacune des années de gestion.

Dans le cadre de la gestion du risque sur les taux d'intérêt, l'ensemble des couvertures mises en place, constituées d'instruments fermes, d'instruments optionnels et de positions ouvertes, a pour objectif la protection du taux de référence. Le groupe a recours à des instruments de couverture standards et liquides, à savoir :

- swap,
- achats de cap,
- ventes de floor dans la mesure où elles sont

associées à des achats de cap pour constituer un tunnel symétrique ou asymétrique,

- ventes de cap pour dénouer un cap existant ou pour réaliser un cap spread,
- swaptions achetées ou vendues pour constituer un tunnel de swaptions,
- options à barrière sur une proposition du sous-jacent limitée à 20 %.

Aux risques de change :

La société Keolis SA reçoit des dividendes de ses filiales anglaises. Ces dividendes, libellés en GBP, constituent son exposition aux risques de change. Les positions de change à gérer sont constituées des prévisions de dividendes reçus, ou de comptes courants en GBP telles qu'elles ressortent des budgets des filiales concernées.

L'objectif de la gestion est de préserver un cours de référence. Les couvertures sont constituées de couvertures fermes et d'options.

Les instruments de couvertures qui sont utilisés sont standards, liquides et disponibles sur les marchés, à savoir :

- les achats et ventes à terme,
- les achats d'option simple,
- les ventes d'options associées à des achats d'options pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques,
- les options à barrière sur une proposition du sous-jacent limitée à 20 %,
- les ventes d'options sèches ne sont autorisées que pour dénouer des achats d'options existants.

Et aux risques de prix de certaines matières premières résultant de ses activités opérationnelles :

Dans le cadre de son activité, le Groupe est amené à acheter des quantités importantes de carburant.

Le risque sur le prix de l'énergie est couvert par des formules d'indexation présentes dans les contrats que Keolis et ses filiales ont signés avec leurs clients. Pour environ un quart de ses achats, le groupe supporte le risque, tant que les hausses de prix n'ont pas été répercutées à ses clients. Ce délai de répercussion n'est en général que de quelques mois. Une politique de couverture est mise en place depuis 2005 sur cette exposition partielle.

L'objectif visé est de défendre les prix indexés dans les contrats.

Sur ce risque matières premières, le Groupe a

recours à des instruments de couverture standards et liquides, à savoir :

- swap,
- achats de cap,
- ventes de floor dans la mesure où elles sont associées à des achats de cap pour constituer un tunnel symétrique,
- les options à barrière sur une proposition du sous-jacent limitée à 20 %.

Les instruments dérivés sont initialement évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat en produits et charges financiers sauf lorsque ceux-ci sont désignés comme des instruments de couverture. Ils sont alors évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

La comptabilité de couverture est applicable si certaines conditions d'application sont respectées et notamment la mise en place des éléments suivants :

- la relation de couverture est clairement documentée à la date de mise en place par une documentation générale de couverture qui décrit l'exposition aux risques de Keolis et sa stratégie de couverture,
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée de façon prospective et rétrospective à chaque arrêté comptable par le biais de tests d'efficacité. Cette efficacité doit être mesurée de façon fiable et comprise entre 80 % et 125 %.

2.3.16. Provisions

Provisions pour les engagements de retraite et assimilés :

Le Groupe offre à ses salariés différents avantages sociaux dont ils bénéficient pendant leur période d'emploi ou postérieurement à l'emploi. Ces avantages résultent des législations applicables dans certains pays et d'accords contractuels conclus par le Groupe avec ses salariés, et relèvent de régimes à cotisations définies ou de régimes à prestations définies.

(a) Régimes à cotisations définies :

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes, qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les

cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes de Keolis.

(b) Régimes à prestations définies :

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies. Keolis a l'obligation de provisionner les prestations à verser aux membres de son personnel en activité et de payer celles des anciens membres de son personnel. Le risque actuariel et le risque de placement incombent en substance au Groupe.

Ces régimes concernent essentiellement :

- des engagements de retraite : les régimes de rente de retraite, les indemnités de départ, d'autres engagements de retraite et compléments de retraite,
- des autres avantages long terme : les médailles du travail.

Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite sont évalués en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) sur une base individuelle, qui repose sur des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de rendement attendu à long terme des fonds investis propres à chaque pays, ainsi que sur des hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires, de la revalorisation des rentes, et d'une actualisation des sommes à verser. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux. L'évaluation de ces engagements tient compte de la durée des contrats évaluée par pays, ou plus spécifiquement :

- 20 ans pour la France
- durée du contrat pour l'Angleterre.

La valeur inscrite au bilan au titre des « Avantages au personnel et Autres avantages à long terme » correspond à la différence entre la valeur actualisée des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime, destinés à les couvrir, réduite, le cas échéant du coût des services passés non encore amortis. Lorsque le résultat de ce calcul est un engagement net, une obligation est constatée au passif du bilan.

Concernant les *Train Operating Companies* (TOC) britanniques, une position de place a été adoptée

pour les engagements de retraite au titre de l'IAS 19 :

- un actif représentatif des droits de retraite est pris en compte au démarrage de la franchise,
- les engagements sont calculés sur la durée du contrat en cours. Ces deux éléments auront une valeur nulle en fin de contrat.

Keolis applique l'amendement de l'IAS19 depuis le 1^{er} janvier 2006. Ainsi, les écarts actuariels portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et résultant de l'effet d'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés directement en capitaux propres l'année de leur survenance en contrepartie de l'augmentation ou de la diminution de l'obligation. Ils sont présentés dans l'état consolidé des charges et des produits comptabilisés en capitaux propres au titre de l'exercice.

Les charges d'intérêt sur les obligations de retraits et assimilés ainsi que les produits financiers liés aux rendements attendus des actifs des régimes sont présentés en résultat financier.

Les calculs actuariels des engagements de retraite et assimilés sont réalisés pour l'essentiel par des actuaires indépendants.

Provisions pour litiges :

Les risques inhérents aux litiges et contentieux engendrés par les activités du Groupe font l'objet, pour les plus importants d'entre eux, d'un examen régulier entre les services opérationnels et les services juridiques, afin d'en apprécier les risques et de déterminer les provisions nécessaires. Des provisions pour risques et charges sont enregistrées dans les comptes dès que les effets de ces litiges et procédures peuvent être estimés et que des sorties de ressources sont attendues pour le Groupe. Ces provisions sont déterminées au cas par cas, en fonction de l'appréciation des risques attachés à chaque dossier.

Provisions pour pertes à terminaison :

Des provisions sont constituées afin de faire face aux coûts de terminaison des contrats. Les provisions sont fonction de la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Elles sont actualisées lorsque l'effet d'une telle actualisation est significatif.

Provisions pour contrat déficitaire :

Un contrat déficitaire est un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations

contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

L'obligation actuelle résultant du contrat déficitaire est évaluée et comptabilisée en provision à la clôture.

Provisions pour grosses réparations :

Des provisions sont constituées, afin de faire face aux coûts de grosses réparations pluriannuelles sur le parc « *light rail* » (métro, tramway) et ferroviaire loué ou mis à disposition par les collectivités locales, lorsqu'il existe une obligation contractuelle envers les autorités organisatrices à la date de clôture. Ces provisions sont actualisées lorsque l'effet d'une telle actualisation est significatif.

Provisions pour restructuration :

Les restructurations comprennent toutes les mesures qui visent à adapter de façon irréversible les structures, et les effectifs à l'évolution économique.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan.

Les coûts de restructuration comprennent les indemnités de licenciement dues au personnel, les indemnités de résiliation anticipée de contrats de location simple ainsi que tous les coûts de sortie attribuables aux restructurations, y compris les pertes de valeur comptabilisées sur les actifs abandonnés en raison de la fermeture d'un site. Les mesures de restructuration exceptionnelles, tant par leur ampleur que par leur montant, sont présentées en résultat opérationnel non récurrent.

2.3.17. Paiements en actions et assimilés

Keolis a mis en place des plans d'options de souscription d'actions ou bons de souscription d'actions en faveur de certains membres du personnel, exclusivement réglés en instruments de capitaux propres.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés », les services reçus des salariés bénéficiaires des options ou des bons sont comptabilisés en charges au compte de résultat en contrepartie directe des capitaux propres. La charge correspond à la juste valeur des options et bons de souscription à la date d'octroi. Elle est comptabi-

lisée linéairement au compte de résultat sur les périodes d'acquisition des droits relatives à ces options ou bons.

La juste valeur des options et des bons est évaluée à la date d'attribution, selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes en tenant compte notamment de la volatilité attendue, de leur durée de vie attendue et du taux d'annulation estimé des options. La charge comptabilisée au compte de résultat en charges de personnel n'est pas modifiée sauf si la prise en compte du taux d'annulation réel a un effet significatif.

2.3.18. Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale qui, dans la plupart des cas, correspond à la valeur nominale, puis au coût amorti. Les dettes à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont enregistrées au montant nominal sauf si l'actualisation au taux de marché avait un impact significatif. Les autres créditeurs comprennent les produits constatés d'avance correspondant aux produits perçus sur les prestations non encore effectuées ainsi que les subventions d'investissement non encore reprises au compte de résultat.

2.3.19. Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

Le chiffre d'affaires et les autres produits liés à l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Ils sont évalués net des remises et des avantages commerciaux consentis, dès lors que le service a été rendu. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il existe une incertitude significative quant à (i) la recouvrabilité de la contrepartie à recevoir, (ii) aux coûts encourus ou à encourir associés à la prestation et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des produits.

Dans le cadre de ses activités de transports collectifs, Keolis est notamment titulaire de contrats de délégation de service public.

La législation française prévoit trois grands types de délégation de service public :

- l'affermage (gestion de service public) selon lequel l'exploitant est tenu de gérer et de maintenir en l'état les installations détenues et financées par les collectivités locales,
- la concession qui recouvre des contrats assimi-

lables à des B.O.T. (Build Operate Transfer Agreements)

- et des régies.

En France, Keolis exploite principalement des contrats de type affermage.

Le chiffre d'affaires des sociétés de transport urbain de voyageurs est comptabilisé en application des conditions du contrat signé avec l'autorité organisatrice et tient compte de tous les avenants et droits acquis (clauses d'indexation, etc.).

Il en est de même pour le chiffre d'affaires des sociétés de transport interurbain de voyageurs auquel viennent s'ajouter les activités non contractualisées qui sont constatées en fonction des prestations réalisées.

Le chiffre d'affaires comprend les prestations de services à valeur ajoutée correspondant au savoir faire de Keolis.

Les Autres produits liés à l'activité comprennent les prestations de services correspondant essentiellement à des revenus qualifiés d'accessoires par le Groupe comme la revente de pièces détachées.

2.3.20. Autres charges opérationnelles

De par leur caractère récurrent dans l'activité, les plus ou moins values sur cession de matériel de transport figurent sur une ligne à part et sont comprises dans le résultat opérationnel récurrent.

2.3.21. Résultat opérationnel récurrent

Le résultat opérationnel récurrent correspond à l'ensemble des charges et produits résultant de l'activité opérationnelle récurrente du groupe hors activités de financement, des entreprises associées, des activités arrêtées ou en cours de cession et de l'impôt sur le résultat.

2.3.22. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend le résultat opérationnel récurrent ainsi que toutes les transactions qui ne sont pas directement liées à la marche normale des affaires mais qui ne pourraient être directement rattachées à aucun autre poste du compte de résultat.

Les produits et charges, dotations nettes aux amortissements et provisions sur éléments non récurrents comprennent l'ensemble des opérations non récurrentes dont le coût est supérieur à 500 000 euros : cela englobe les coûts d'appels d'offres offensifs, les coûts de restructuration, les

plus ou moins-values hors matériels de transport et les coûts de démarrage sur un pays ou une zone.

2.3.23. Résultat financier

Les charges financières comprennent les intérêts sur emprunts et dettes financières calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit, ainsi que le coût financier d'actualisation des passifs non courants.

Les produits financiers comprennent les produits de trésorerie et les dividendes.

Les autres revenus et charges financières comprennent les gains et pertes de change nets, les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés lorsque celles-ci doivent être comptabilisées au compte de résultat et sont présentées respectivement en produits ou charges financiers sur opérations, à l'exception des variations de juste valeur des dérivés sur opérations qui sont comptabilisées sur la même ligne que la transaction couverte en résultat opérationnel.

Tous les intérêts sur emprunts sont comptabilisés en charges financières lorsqu'ils sont encourus.

2.3.24. Calcul de l'EBITDA

Celui-ci s'effectue à partir du résultat opérationnel auquel viennent s'ajouter les plus ou moins-values de cession et les éléments calculés correspondant aux dotations aux amortissements et provisions, aux reprises de provisions, aux quotes-parts de reprise de subventions.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2007

Recomposition de l'actionnariat :

L'année 2007 a vu la finalisation de l'opération de recomposition du capital du groupe Keolis avec la prise de participation d'Axa Private Equity, de la Caisse de dépôt et de placement du Québec et de Pragma dans le capital du groupe.

4.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

4.1. Charges de personnel et effectifs

Charges de personnel :

(en millions d'euros)	2007	2006
Salaires	(1 309)	(1 226)
Impôts et taxes sur les rémunérations	(32)	(30)
Autres charges de personnel ⁽¹⁾	(43)	(48)
TOTAL	(1 384)	(1 304)

(1) Les autres charges de personnel incluent l'intéressement, la participation et les charges de retraite.

Effectifs :

Les effectifs du Groupe s'analysent comme suit :

	2007	2006
Cadres	1 311	1 224
Agents de maîtrise, techniciens	5 237	3 776
Employés, ouvriers, chauffeurs	27 688	25 751
TOTAL	34 236	30 751

Les sociétés intégrées proportionnellement reportent leurs effectifs au pourcentage d'intégration.

4.2. Résultat de cession de matériel de transports

(en millions d'euros)	2007	2006
Prix de cession	25	11
Valeur nette comptable	(26)	(9)
RÉSULTAT DE CESSION	(1)	2

4.3. Résultat opérationnel non récurrent

(en millions d'euros)	2007	2006
Coûts d'appel d'offres offensifs	(2)	(1)
Charges de restructuration	(2)	(6)
Plus ou moins-values nettes sur cession d'éléments d'actif hors matériel de transport	11	3
Autres produits et charges non récurrents	(1)	2
TOTAL	6	(2)

En 2007 et en 2006, les plus ou moins-values comptabilisées correspondent principalement aux cessions du parc immobilier du groupe.

En 2007, les autres produits et charges non récurrents comprennent principalement les amortissements de droits contractuels pour (1) million d'euros, la reprise de la provision pour perte à terminaison sur Keolis Lyon à hauteur de 3 millions d'euros, la dotation d'une provision pour perte à terminaison à hauteur de (3) millions d'euros sur un contrat en Allemagne et un complément de dotation de provision pour grosses réparations pour un montant de (1) million d'euros concernant le contrat Transpole.

4.4. Calcul de l'EBITDA

(en millions d'euros)	2007	2006
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	125	89
Dotations nettes aux amortissements et autres provisions	107	104
Dotations aux amortissements et provisions sur éléments non récurrents	(1)	(4)
Quote-part de reprise de subvention	(7)	(7)
Dotations et reprises sur charges de personnel	-	1
Reprises provisions d'exploitation utilisées (présentées en face de la charge concernée)	(27)	(27)
Résultat de cession d'éléments d'actif hors matériel de transport	(11)	-
Résultat de cession sur matériel de transport	1	(2)
EBITDA	186	154
PRODUITS ET CHARGES NON RÉCURRENTS DÉCAISSABLES⁽¹⁾	6	4
EBITDA RÉCURRENT	192	158

(1) Les produits et charges non récurrents décaissables comprennent les coûts significatifs d'appels d'offres offensifs, les dépenses de restructurations majeures ainsi que les autres éléments exceptionnels significatifs.

4.5. Résultat des participations mises en équivalence

Les contributions au résultat consolidé des entreprises associées ne sont ni individuellement, ni globalement significatives au regard du résultat du Groupe.

Il s'agit principalement d'Eastbourne Buses, implantée en Angleterre, et en France de la société des Transports intercommunaux Centre Essonne (TICE) et de la Scodec.

4.6. Charge d'impôt

La charge d'impôt 2007 ressort à 37 millions d'euros pour un résultat avant impôt des entreprises intégrées de 132 millions d'euros.

La charge d'impôt comptabilisée s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2007	2006
CHARGE D'IMPÔT EXIGIBLE	(36)	(32)
Impôt exigible de la période	(35)	(31)
Ajustement comptabilisé au cours de la période au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	(1)	(1)
CHARGE (PRODUIT) D'IMPÔT DIFFÉRÉ	(1)	3
Impôt différé de la période	(1)	3
Perte de valeur sur actif d'impôt différé	-	-
CHARGE D'IMPÔT DE L'EXERCICE	(37)	(29)

Le rapprochement entre le taux légal d'imposition en France et le taux effectif avant reclassement des activités abandonnées est le suivant :

(en pourcentages)	2007	2006
Taux légal d'imposition en France	33,33 %	33,33 %
Écarts de taux France/étranger	(1,49) %	(1,60) %
Effet des taux réduits	(1,75) %	(1,03) %
Autres différences permanentes	(5,37) %	(6,86) %
Actifs d'impôt différé non reconnus	3,62 %	8,19 %
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	28,34 %	32,03 %

5. NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ

Les variations ci-après sont présentées avant classement des actifs détenus en vue d'être cédés présentés sur une ligne de variation distincte.

5.1. Écarts d'acquisition

Évolution de la valeur comptable :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
AU 01/01/2006	83	-	83
Acquisitions	3	-	3
Cessions	-	-	-
Pertes de valeur de la période	-	-	-
Conversion	(2)	-	(2)
AU 31/12/2006	84	-	84
AU 01/01/2007	84	-	84
Acquisitions	23	-	23
Cessions	-	-	-
Pertes de valeur de la période	-	-	-
Conversion	-	-	-
AU 31/12/2007	107	-	107

L'évolution du poste écarts d'acquisition au cours de l'exercice 2007 s'explique par :

- les acquisitions de sociétés françaises pour 21 millions d'euros,
- l'augmentation de participation et la variation de la valeur des options d'achat (put) des minoritaires à l'international pour 2 millions d'euros.

5.2. Autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Logiciels	Autres	Total
AU 01/01/2007	6	22	28
Acquisitions	4	7	11
Cessions et mises hors service	-	3	3
Amortissements	(4)	(3)	(7)
Variations de périmètre	-	7	7
Écart de conversion et autres mouvements ⁽¹⁾	1	(4)	(3)
AU 31/12/2007	7	32	39
Valeur brute	25	39	64
Amortissement et perte de valeur	(18)	(7)	(25)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2007	7	32	39

(en millions d'euros)	Logiciels	Autres	Total
AU 01/01/2006	6	4	10
Acquisitions	4	10	14
Cessions et mises hors service	(1)	(1)	(2)
Amortissements	(4)	(3)	(7)
Variations de périmètre		5	5
Écart de conversion et autres mouvements ⁽¹⁾	1	7	8
AU 31/12/2006	6	22	28
Valeur brute	21	26	47
Amortissement et perte de valeur	(15)	(4)	(19)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2006	6	22	28

(1) Les autres mouvements incluent en 2006 le reclassement en actifs détenus en vue d'être cédés des immobilisations d'une part de l'activité allemande.

5.3. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Terrains & aménagements	Constructions	Matériels et outillages	Matériels de transport	Immobilisations en cours	Autres	Total
EXERCICE CLOS AU 31/12/2007							
AU 01/01/2007	16	42	35	176	12	12	293
Acquisitions	4	8	8	37	11	7	75
Cessions et mises hors service	(5)	(16)	-	(28)	(4)	(1)	(54)
Amortissements	(1)	(6)	(10)	(47)	-	(5)	(69)
Variations de périmètre	2	3	-	31	-	2	38
Écart de conversion et autres mouvements ⁽¹⁾	-	17	-	22	(4)	(1)	34
AU 31/12/2007	16	48	33	191	15	14	317
Valeur brute	20	83	84	586	15	46	834
Amortissement et perte de valeur cumulés	(4)	(35)	(51)	(395)	-	(32)	(517)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2007	16	48	33	191	15	14	317

(en millions d'euros)	Terrains & aménagements	Constructions	Matériels et outillages	Matériels de transport	Immobilisations en cours	Autres	Total
EXERCICE CLOS AU 31/12/2006							
AU 01/01/2006	17	60	22	201	7	14	321
Acquisitions	3	6	19	27	12	4	71
Cessions et mises hors service	-	-	-	(5)	(1)	(2)	(8)
Amortissements	(1)	(7)	(9)	(45)	-	(4)	(66)
Variations de périmètre	-	-	-	5	-	-	5
Écart de conversion et autres mouvements ⁽¹⁾	(3)	(17)	3	(7)	(6)	-	(30)
AU 31/12/2006	16	42	35	176	12	12	293
Valeur brute	21	82	79	550	12	41	785
Amortissement et perte de valeur cumulés	(5)	(40)	(44)	(374)	-	(29)	(492)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2006	16	42	35	176	12	12	293

(1) Les autres mouvements incluent le reclassement en actifs détenus en vue d'être cédés des immobilisations d'une part de l'activité allemande.

Location financement

Au 31 décembre 2007, les immobilisations en location financement inscrites à l'actif du bilan se composent comme suit :

(en millions d'euros)	Terrains & constructions	Matériels de transport	Total
Valeur brute	3	64	67
Amortissement	(2)	(36)	(38)
TOTAL IMMOBILISATIONS EN LOCATION FINANCEMENT	1	28	29

5.4. Actifs devant faire retour aux collectivités locales

Les biens qui doivent faire retour aux collectivités locales au terme des conventions conclues avec certaines filiales se répartissent dans les postes ci-après de l'actif immobilisé pour un montant net de 60 millions d'euros au 31 décembre 2007.

(en millions d'euros)	Logiciels	Terrains et constructions	Matériels de transport	Autres	Total
Valeur brute	7	29	25	29	90
Amortissement	(4)	(6)	(12)	(8)	(30)
TOTAL	3	23	13	21	60

5.5. Entreprises associées

La valeur des entreprises associées s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2007	2006
AU 01/01	0,9	1
Distributions	-	-
Quote-part de résultat	(0,2)	(1)
Écart de conversion	-	0,9
Autres variations	(0,2)	-
AU 31/12	0,5	0,9

Nom	Au 01/01/2007	Distributions	Quote-part de résultat	Autres	Au 31/01/2007
EASTBOURNE BUSES	0,4	-	(0,2)	(0,2)	0
T.I.C.E.	0,2	-	-	-	0,2
SCODEC	0,3	-	-	-	0,3
TOTAL	0,9	-	(0,2)	-	0,5

Données financières agrégées au 31 décembre 2007 relatives aux principales entreprises associées :

Nom	% de capital détenu	Capitaux propres	Résultat	VNC des titres
EASTBOURNE BUSES	20,00	-	(0,9)	-
T.I.C.E.	18,83	1,2	-	-
SCODEC	35,00	0,7	-	-

5.6. Co-entreprises

Les co-entreprises ont contribué au bilan et au résultat consolidés selon le détail ci-dessous :

(en millions d'euros)	Govia	New Southern Railway	London Midland	Transpennine	LSEr	Autres	Total co-entreprises
Actifs non courants	53	-	5	6	13	12	89
Total bilan	54	67	23	43	60	28	275
Résultat net part du groupe	(2)	15	0	14	10	1	38
Capitaux propres part du groupe	3	(5)	0	3	10	2	13
Dettes courantes et non courantes	51	71	20	40	50	21	253

5.7. Autres actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	Prêts et créances	Titres disponibles à la vente	Dépôts et cautionnements	Total
AU 31/12/2007				
Valeur brute	50	13	2	65
Dépréciation	-	-	-	-
VALEUR NETTE	50	13	2	65

(en millions d'euros)	Prêts et créances	Titres disponibles à la vente	Dépôts et cautionnements	Total
AU 31/12/2006				
Valeur brute	49	13	2	64
Dépréciation	(4)	-	-	(4)
VALEUR NETTE	45	13	2	60

5.8. Impôts différés actif et passif

Les impôts différés inscrits en actif/passif non courant s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF	33	31
Moins d'un an	16	12
Plus d'un an	17	19
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF	(23)	(5)
Moins d'un an	(23)	(5)
Plus d'un an	-	-

Les impôts différés au bilan trouvent leurs origines essentiellement dans les provisions pour retraites, dans les différences temporaires d'origine fiscale et dans le retraitement du crédit-bail.

Au 31 décembre 2007, les impôts différés actifs non reconnus s'élèvent à 5 millions d'euros. Ils correspondent aux déficits fiscaux reportables qui ne sont utilisables que dans la limite de validité de leur report.

À chaque arrêté comptable, Keolis apprécie par entité fiscale s'il est probable que l'entité disposera de bénéfices fiscaux lui permettant d'imputer ses actifs d'impôt différé ou de bénéficier de crédits d'impôts disponibles non reconnus. Pour apprécier cette probabilité, Keolis considère notamment les résultats actuels et passés des entités fiscales, ainsi que les perspectives de bénéfices fiscaux des sociétés.

La variation des impôts différés nets inscrits au bilan s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Moins d'un an	Plus d'un an
SOLDE D'OUVERTURE AU 01/01/2007	7	19
Constatation en capitaux propres	(1)	(6)
Constatation en résultat	(5)	4
Effet des variations de périmètre	(5)	-
Écart de conversion et autres mouvements	(3)	-
SOLDE DE CLÔTURE 31/12/2007	(7)	17
SOLDE D'OUVERTURE AU 01/01/2006	5	21
Constatation en capitaux propres	-	(2)
Constatation en résultat	3	-
Effet des variations de périmètre	(2)	-
Écart de conversion et autres mouvements	1	-
SOLDE DE CLÔTURE 31/12/2007	(7)	19

5.9. Stocks

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Stocks bruts	34	30
Provisions	(3)	(3)
STOCKS NETS	31	27

5.10. Créances d'exploitation et diverses

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Clients	300	240
Avances et acomptes versés sur commandes	2	2
Personnel et organismes sociaux	4	3
État et collectivités	87	62
Autres	92	71
TOTAL CRÉANCES D'EXPLOITATION ET DIVERSES	485	378
Provisions	(8)	(6)
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS NETS	477	372

5.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Analyse par nature :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Disponibilités	134	96
Placements à court terme	139	86
TOTAL INSCRIT À L'ACTIF	273	182
DONT DISPONIBILITÉS BLOQUÉES⁽¹⁾	94	73

(1) En Angleterre, des contraintes contractuelles imposent aux sociétés opérationnelles de conserver un certain niveau de disponibilités afin de maintenir l'offre de service public en cas de défaillance de l'exploitant en respectant le « *Liquidity Maintenance Ratio* ». Le montant imposé correspond à un certain nombre de semaines de coûts directs relatifs à l'activité, et ce jusqu'à la fin de la franchise. Cette contrainte conduit à qualifier cette trésorerie comme disponibilités bloquées pour le Groupe.

Tableau consolidé des flux de trésorerie :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Disponibilités	134	96
Placements à court terme	139	86
Concours bancaires	(17)	(13)
TRÉSORERIE NETTE	256	169

Les équivalents de trésorerie comprennent des placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Keolis considère que ses OPCVM classés par l'AMF dans la catégorie « monétaire euro » répondent à ces critères lui permettant de les classer en équivalents de trésorerie.

Le montant des frais financiers payés s'est élevé à 14 millions d'euros au 31 décembre 2007 et 12 millions d'euros au 31 décembre 2006.

5.12. Actifs des activités non poursuivies ou détenus en vue de la vente et passifs liés

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Écarts d'acquisition	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	27
Autres actifs non courants	-	-
Stocks	-	-
Clients et autres débiteurs	-	2
ACTIFS CLASSÉS COMME DÉTENUS EN VUE D'ÊTRE CÉDÉS	-	29
Provisions	-	1
Fournisseurs et autres créditeurs	-	8
Emprunts échéances > 1 an	-	3
PASSIFS CLASSÉS COMME DÉTENUS EN VUE D'ÊTRE CÉDÉS	-	12

Au 31 décembre 2007, aucun actif ou passif détenu par le groupe Keolis n'est classé en actif des activités non poursuivies ou détenu en vue d'être cédé. Au 31 décembre 2006, les actifs des activités non poursuivies ou détenus en vue de la vente et les passifs liés correspondent principalement aux actifs de l'activité allemande pour laquelle un accord de cession a été signé le 3 octobre 2006 ainsi qu'aux actifs immobiliers de Keolis SA en cours de cession.

L'anticipation de ces cessions s'est traduite par une dépréciation de ces actifs enregistrés en résultat non récurrent pour 2 millions d'euros en 2006.

5.13. Capitaux propres

Capital social et primes d'émission :

Le 27 octobre 2007, le capital de Keolis a été augmenté de 0,3 million d'euros par la création de 24 148 actions nouvelles. Les actions nouvelles ont été émises au prix unitaire de 12 euros, dégageant une prime d'émission totale de 1,6 million.

Au 31 décembre 2007, le capital social est composé de 3 904 273 actions de nominal 12 euros. Il n'a été émis aucun instrument dilutif au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Le groupe n'est pas soumis dans ses contrats d'endettement à des clauses de ratio d'endettement sur capitaux propres. Néanmoins, le groupe a pour objectif le maintien ou le renforcement de ses capitaux tout en assurant une distribution régulière de dividendes à ses actionnaires. Les capitaux propres incluent la part du Groupe dans le capital, ainsi que les gains et pertes latents enregistrés directement en capitaux propres.

Actions propres :

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, Keolis ne détient pas d'action propre et n'est partie prenante à aucune option d'achat ou de vente portant sur l'action Keolis.

Réserves et résultat distribuables :

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, Keolis SA dispose de réserves distribuables à hauteur de 5 millions d'euros et de 6 millions d'euros.

Réserves de conversion :

La variation de la réserve de conversion en 2007 ressort en baisse de (2) millions d'euros. Cette variation provient essentiellement de la variation de la livre sterling contre l'euro.

Les principaux taux de change contre l'euro utilisés au cours des exercices 2007 et 2006 sont les suivants :

	2007		2006	
	Taux moyen	Taux clôture	Taux moyen	Taux clôture
Livre sterling	0,684550	0,733350	0,681820	0,671500
Couronne danoise	7,450800	7,458300	7,459120	7,456000
Couronne suédoise	9,252140	9,441500	9,253320	9,040400
Dollar canadien	1,468950	1,444900	1,424220	1,528100

5.14. Emprunts et dettes financières

Opérations de refinancement :

En mai 2007, le groupe Keolis a procédé à la mise en place d'une nouvelle ligne de financement d'un montant supérieur de 200 millions d'euros à la ligne qui avait été mise en place en 2006. Au 31 décembre 2007, le solde non tiré de ce crédit syndiqué s'élevait à 84 millions d'euros.

Analyse des dettes financières par nature :

(en millions d'euros)	31/12/2007				
	Montants au coût amorti	Valeurs de remboursement	Montants en juste valeur	Échéance	Taux
Location financement	14	14	14	2008	Variables
Concours bancaires	17	17	17	2008	Variables
Comptes courants	-	-	-	2008	Variables
Emprunts	53	53	53	2008	Variables
SOUS-TOTAL COURT TERME	84	84	84		
Dettes aux minoritaires (option d'achat)	15	15	15	2009-2010	-
Location financement	25	25	25	2009-2015	Variables
Participation des salariés	4	4	4	2009-2014	Fixe
Emprunts	19	19	19	-	Variables
SOUS-TOTAL LONG TERME	63	63	63		
TOTAL	147	147	147		

Les emprunts des joint-ventures sont essentiellement des financements négociés avec les partenaires. Ils sont tacitement renouvelables et portent intérêt.

(en millions d'euros)	31/12/2006				
	Montants au coût amorti	Valeurs de remboursement	Montants en juste valeur	Échéance	Taux
Location financement	11	11	11	2007	Variables
Concours bancaires	13	13	13	2007	Variables
Comptes courants	3	3	3	2007	Variables
Emprunts	40	40	40	2007	Variables
SOUS-TOTAL COURT TERME	67	67	67		
Dettes aux minoritaires	17	17	17	2008-2009	-
Location financement	11	11	11	2008-2013	Variables
Participation des salariés	3	3	3	2008-2013	Fixe
Emprunts	19	19	19	-	Variables
SOUS-TOTAL LONG TERME	50	50	50		
TOTAL	117	117	117		

Analyse des dettes financières par échéance :

(en millions d'euros)	31/12/2007					Total
	2008	2009	2010	2011	Après 2011	
Dettes de location financement	14	13	5	2	5	39
Autres dettes	70	22	2	11	3	108
SOUS-TOTAL LONG TERME	84	35	7	13	8	147

Analyse des dettes financières par devise :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Euro	70	64
Livre sterling	40	37
Dollar canadien	8	10
Couronne suédoise	2	5
Couronne danoise	27	1
Autres	-	-
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	147	117

5.15. Gestion des risques et instruments financiers dérivés

Keolis est exposé aux risques de marché par ses opérations commerciales et financières. Cette exposition est principalement liée aux fluctuations des cours de change, des prix des matières premières et des taux d'intérêts.

Keolis détient au 31 décembre 2007 des instruments dérivés qualifiés principalement de couverture de flux de trésorerie.

Les instruments dérivés sont inscrits au bilan pour leur juste valeur pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2007		31/12/2006	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments de taux d'intérêts	-	-	-	-
Instruments de change	0,9	0,1	-	-
Instruments sur matières premières	1,0	0,2	-	0,3
TOTAL	1,9	0,3	-	0,3

Gestion du risque de taux d'intérêt :

L'exposition de Keolis au risque de taux d'intérêt provient essentiellement de son endettement financier net.

Le Groupe a eu recours au cours de l'exercice 2007 à des instruments de couverture standards et liquides, à savoir :

- swap plain vanilla,
- achats de cap plain vanilla,
- ventes de floor dans la mesure où elles sont associées à des achats de cap pour constituer un tunnel symétrique ou asymétrique,
- ventes de cap pour dénouer un cap existant ou pour réaliser un cap spread,
- swaptions achetés ou vendus pour constituer un tunnel de swaptions.

La répartition de la dette du Groupe entre taux fixe et taux variable, sans tenir compte du portefeuille de dérivés, est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Taux variable	147	117
Taux fixe	-	-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES RETRAITÉS DES ICNE	147	117
Trésorerie et équivalents de trésorerie à taux variable	273	182
Trésorerie et équivalents de trésorerie à taux fixe	-	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	273	182
Intérêts courus non échus à payer	-	-
Intérêts courus non échus à recevoir	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER NET	(126)	(65)

Keolis est soumis à la variabilité des taux d'intérêts sur la partie de son endettement financier net à taux variable. Au 31 décembre 2007, une augmentation instantanée de 50 points de base des taux d'intérêt du marché sur la base d'un endettement financier net constant, augmenterait le coût de l'endettement annuel de 0,903 million d'euros (hors intérêts courus non échus) et, en parallèle, augmenterait les produits financiers de la trésorerie et équivalents de trésorerie de 1,390 million d'euros.

Keolis détient au 31 décembre 2007 des instruments dérivés qualifiés comptablement de couverture.

Gestion du risque de change :

La politique de Keolis consiste à limiter son exposition aux fluctuations des taux de change sur les dividendes reçus de ses filiales anglaises. Ces dividendes, libellés en GBP, constituent son exposition aux risques de change.

Une faible partie de l'endettement du Groupe est constituée en devise de la filiale portant cet endettement. Celui-ci est naturellement couvert par les opérations courantes des filiales locales concernées.

Les couvertures sont constituées de couvertures fermes, d'options et de stop loss.

Les instruments de couverture utilisés par le groupe au 31 décembre 2007 sont standards, liquides et disponibles sur les marchés, à savoir :

- les achats et ventes à terme,
- les achats d'options simples,
- les ventes d'options associées à des achats d'options pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques,
- les ventes d'options sèches ne sont autorisées que pour dénouer des achats d'options existants.

Les montants nominaux ainsi que les justes valeurs des contrats d'achats et ventes à terme et des options de change sont détaillés ci-dessous :

	31/12/2007		31/12/2006	
	Nominal (GBP)	Juste valeur (EUR)	Nominal (GBP)	Juste valeur (EUR)
Opérations à terme	22,15	0,690	19,409	(0,145)
Achats d'options	2,75	0,108	8,25	(0,116)
Ventes d'options	4,75	0,033	6,75	(0,012)

Gestion du risque de variation du prix des matières premières :

L'exposition au risque de variation de prix des matières premières de Keolis résulte essentiellement des achats de carburant.

Sur ce risque matières premières, le Groupe a recours à des instruments de couverture standards et liquides, à savoir :

- swap ;
- achats d'options simples ;
- ventes d'options associées à des achats de cap pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques ;
- options à barrière sur une proportion du sous-jacent limitée à 20 %.

Les ventes d'options sèches ne sont autorisées que pour dénouer des achats d'options existants.

Au 31 décembre 2007, Keolis détient des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

La juste valeur nette des instruments dérivés sur les matières premières pétrolières s'élève à 0,786 million d'euros au 31 décembre 2007 et à 0,261 million d'euros au 31 décembre 2006.

La juste valeur des instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie comptabilisée au poste de « Réserve de juste valeur » est non matérielle au 31 décembre 2007.

Les couvertures en cours au 31 décembre 2007 sont les suivantes :

- swaps pour un volume nominal de 3 100 tonnes métriques, à échéance en 2008 ;
- achat d'options d'achat pour un volume nominal de 11 400 t ;
- vente d'options de vente pour un volume nominal de 22 200 t.

Toutes les opérations de couverture, sur les taux d'intérêt, le risque de change ou le risque matières premières, sont traitées avec des contreparties bancaires.

Risque de contrepartie :

Les transactions qui génèrent potentiellement pour Keolis un risque de contrepartie sont essentiellement :

- les placements de trésorerie ;
- les instruments dérivés ;
- les créances clients ;
- les prêts accordés.

Keolis réalise ses placements de trésorerie et conclut ses contrats de taux, de matières premières ou de devises avec des banques de 1^{re} catégorie limitant le risque de contrepartie.

Le risque de contrepartie lié aux comptes clients est limité du fait de l'appartenance au secteur public de la majorité du portefeuille de clientèle de Keolis.

Au 31 décembre 2007, Keolis n'a donc pas de risque de contrepartie significatif.

Risque de liquidité :

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, la position de liquidité se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Ligne de crédit non tirée	84	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	273	182
POSITION DE LIQUIDITÉ	357	275

5.16. Provisions

Analyse par nature :
(en millions d'euros)

	31/12/2007			31/12/2006		
	À plus d'un an	À moins d'un an	Total	À plus d'un an	À moins d'un an	Total
Retraites	52	-	52	63	-	63
Autres avantages accordés aux salariés	8	-	8	8	-	8
Franchises sur sinistres	-	6	6	-	5	5
Litiges	-	5	5	-	5	5
Risques prud'hommes et restructurations	-	10	10	-	12	12
Pertes à terminaison et contrats déficitaires	10	1	11	-	15	15
Pénalités contractuelles	-	3	3	-	3	3
Gros entretiens	-	2	2	-	1	1
Autres	1	13	14	7	2	9
TOTAL	71	40	111	78	43	121

Variations de l'exercice :

(en millions d'euros)	01/01/2007	Dotation	Reprises	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2007
Retraites	63	17	(17)	-	(11)	52
Autres avantages accordés aux salariés	8	2	(2)	-	-	8
Franchises sur sinistres	5	3	(2)	-	-	6
Litiges	5	2	(2)	-	-	5
Risques prud'hommes & restructurations	12	6	(8)	-	-	10
Pertes à terminaison et contrats déficitaires	15	3	(7)	-	-	11
Pénalités contractuelles	3	3	(3)	-	-	3
Gros entretiens	1	2	(1)	-	-	2
Autres	9	8	(3)	-	-	14
TOTAL	121	46	(45)	-	(11)	111

La variation des provisions retraites provient essentiellement de la variation des hypothèses actuarielles utilisées par le Groupe au 31 décembre 2007. Les principales variations des provisions pour pertes à terminaison et contrats déficitaires proviennent, au 31 décembre 2007, de la dotation à hauteur de 3 millions d'euros d'une provision sur un contrat en Allemagne et des reprises à hauteur de 3 millions d'euros de la provision sur le contrat de Lyon, et à hauteur de 1 million d'euros du solde de la provision sur le contrat Citypendeln.

(en millions d'euros)	01/01/2006	Dotation	Reprises	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2006
Retraites	61	9	(15)	-	8	63
Autres avantages accordés aux salariés	9	-	(1)	-	-	8
Franchises sur sinistres	6	3	(4)	-	-	5
Litiges	5	3	(2)	-	(1)	5
Risques prud'hommes & restructurations	8	9	(5)	-	-	12
Pertes à terminaison et contrats déficitaires	7	12	(5)	-	-	14
Pénalités contractuelles	15	5	(17)	-	-	3
Gros entretiens	-	1	-	-	-	1
Autres	10	2	(6)	-	4	10
TOTAL	121	44	(55)	-	11	121

Retraites et avantages assimilés :

Les obligations sont évaluées au 31 décembre 2007 conformément à l'IAS 19 amendé « Avantages du personnel ». Le Groupe applique l'amendement de la norme autorisant la reconnaissance des pertes/gains actuariels liés à l'expérience et/ou à la modification d'hypothèses sur les fonds propres (méthode dite du « SoRIE » - *Statement of Recognition of Income and Expense*).

Le montant des obligations comptabilisées au bilan s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
OBLIGATIONS INSCRITES AU PASSIF DU BILAN :		
Retraites et avantages postérieurs à la retraite	52	63
Autres avantages accordés aux salariés	8	8
TOTAL	60	71
Dont :		
Non courant	60	71
Courant	-	-

Retraites et avantages postérieurs à la retraite :

Description des engagements dans le cadre des régimes à prestations définies

En dehors des régimes de droits communs régis par la loi, le Groupe octroie suivant les pays et les législations locales des régimes d'indemnités de départ en retraite (France), de retraites à prestations définies (Royaume-Uni et Canada) et de frais de santé des retraités (Canada).

En France, les indemnités de départ à la retraite versées au salarié lors de son départ sont déterminées selon la convention collective nationale ou l'accord d'entreprise en vigueur dans l'entreprise. Les deux principales conventions collectives appliquées au sein du Groupe sont :

- La convention collective des transports publics urbains (CCN_3099)
- La convention collective des transports routiers (CCN_3085)

Ces régimes sont partiellement financés par des contrats d'assurance. L'évaluation est effectuée sur la durée moyenne des contrats (20 ans) à l'exception de Keolis SA pour laquelle l'évaluation est effectuée à l'infini.

Au Royaume-Uni, il existe un plan à prestations définies spécifique aux activités ferroviaires Railways Pension Scheme (RPS). Ce régime est financé par un trust. Le montant de l'engagement qui incombe à la société est fonction de la durée de la franchise.

Une évaluation actuarielle des engagements des régimes à prestations définies est effectuée chaque année à la date de clôture principalement par des actuaires indépendants.

Hypothèses actuarielles :

Les principales hypothèses économiques retenues pour l'évaluation des obligations relevant de régimes à prestations définies sont les suivantes :

(en pourcentage)	31/12/2007		31/12/2006	
	France	Royaume-Uni	France	Royaume-Uni
Taux d'actualisation	5,25	5,9	4,5	5,3
Taux d'augmentation des salaires	2,0-3,0	4,8	3,0	4,4
Taux de rendement attendu des actifs	4,8	7,5	4,8	7,5

Les actifs des régimes sont composés comme suit :

(en pourcentage)	31/12/2007		31/12/2006	
	France	Royaume-Uni	France	Royaume-Uni
Actions	15	62-65	15	70 -75
Obligations	70	20-20,6	70	20-15
Immobilier	10	14,3-18	10	9,8
Autres	5	0-0,1	5	0,2

Obligations inscrites au bilan :

Les obligations comptabilisées au bilan s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31/12/2007
Valeur actualisée des obligations non financées	-
Valeur actualisée des obligations financées	511
VALEUR ACTUALISÉE DES OBLIGATIONS TOTALES	511
Juste valeur des actifs des régimes	(459)
COÛT DES SERVICES PASSÉS NON RECONNUS	-
VALEUR ACTUELLE NETTE DES OBLIGATIONS COMPTABILISÉES	52

Analyse de la variation des obligations et des actifs de couverture :

La valeur actualisée des obligations et la juste valeur des actifs s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2007
VALEUR ACTUALISÉE DES OBLIGATIONS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	398
Coût des services rendus	12
Coût financier	14
Prestations payées	(15)
Contributions des salariés	7
Modifications de régimes	-
Écarts actuariels	(3)
Écarts de conversion	(37)
Effet des variations de périmètres	135
Effet des réductions et liquidations	-
VALEUR ACTUALISÉE DES OBLIGATIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	511
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES À L'OUVERTURE	335
Rendement attendu des actifs	15
Écarts actuariels sur le rendement des fonds	8
Contributions de l'employeur	12
Contributions des salariés	7
Prestations payées	(9)
Écarts de conversion	(36)
Effet des variations de périmètres	127
Effet des réductions et liquidations	-
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES À LA CLÔTURE	459

Les écarts actuariels relatifs aux changements d'hypothèses et aux gains et pertes d'expérience sont les suivants :

(en millions d'euros)	2007	2006
Impact des changements d'hypothèses	(3)	-
Pertes et (gains) d'expérience	(8)	6
Total des écarts actuariels de l'exercice	(11)	6

La répartition des obligations et des actifs par zone géographique s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2007			
	UK	France	Canada	Total
Valeur actualisée de l'obligation	448	49	15	511
Juste valeur des actifs du régime	(444)	(1)	(15)	(459)
VALEUR ACTUELLE NETTE DE L'OBLIGATION	4	48	-	52

Charge de l'exercice :

Le montant de la charge comptabilisée en résultat se compose comme suit :

(en millions d'euros)	2007	2006
Coût des services rendus	12	9
Coût financier	14	15
Rendement attendu des actifs	(15)	(15)
Amortissement des coûts des services passés	-	-
Effet des réductions et des liquidations	-	-
CHARGE TOTALE COMPTABILISÉE AU COMPTE DE RÉSULTAT	11	9

Le coût des services rendus et l'amortissement des coûts des services passés sont comptabilisés en charges de personnel.

Le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime ont été comptabilisés respectivement en charges financières et produits financiers.

Variation de l'obligation nette inscrite au passif du bilan :

(en millions d'euros)	2007	2006
PROVISION À L'OUVERTURE	63	61
Charge de l'exercice	11	9
Utilisations (prestations/cotisations payées)	(12)	(15)
Dotations / (reprise) sur capitaux propres	(11)	-
Écarts de conversion et autres variations	1	8
PROVISION À LA CLÔTURE	52	63

Les décaissements prévus au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à 17 millions d'euros.

La variation du cumul des dotations / (reprises) sur capitaux propres est la suivante :

(en millions d'euros)	2007	2006
Cumul des dotations / (reprises) à l'ouverture	-	-
Écarts actuariels de l'exercice	(11)	6
Cumul des dotations / (reprises) à la clôture	(11)	6

Autres avantages accordés au personnel :

Description des engagements et hypothèses actuarielles

Les autres avantages accordés au personnel sont principalement composés des médailles du travail des salariés employés en France. Ces régimes ne sont pas financés par des actifs externes (contrats d'assurance). Les obligations résultant de régimes à prestations définies ont été évaluées selon des méthodes, des hypothèses identiques à celles retenues pour des régimes de retraite.

Les écarts actuariels relatifs aux changements d'hypothèses et aux gains et pertes d'expérience sont immédiatement reconnus dans l'état des charges et des produits de l'exercice.

Analyse de la variation des obligations :

La valeur actualisée des obligations et la juste valeur des actifs s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2007
VALEUR ACTUALISÉE DES OBLIGATIONS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	8
Coût des services rendus	1
Coût financier	-
Prestations payées	(1)
Contributions des salariés	-
Modifications de régimes	-
Écarts actuariels	-
Écarts de conversion	-
Effet des variations de périmètres	-
Effet des réductions et liquidations	-
VALEUR ACTUALISÉE DES OBLIGATIONS À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	8

Charge de l'exercice :

Le montant de la charge comptabilisée en résultat se compose comme suit :

(en million d'euros)	2007	2006
Coût des services rendus	1	-
Coût financier	-	-
Rendement attendu des actifs	-	-
Amortissement des coûts des services passés	-	-
Amortissement des pertes et gains actuariels	-	-
Effet des réductions et des liquidations	-	-
CHARGE TOTALE COMPTABILISÉE AU COMPTE DE RÉSULTAT	-	-

Le coût des services rendus et les amortissements des coûts des services passés et des pertes et gains actuariels sont comptabilisés en charges de personnel.

Le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime ont été comptabilisés respectivement en charges financières et produits financiers.

Variation de l'obligation nette inscrite au passif du bilan :

(en millions d'euros)	2007	2006
PROVISION À L'OUVERTURE	8	9
Charge de l'exercice	1	-
Utilisations (prestations/cotisations payées)	(1)	(1)
Écarts de conversion et autres variations	-	-
PROVISION À LA CLÔTURE	8	8

Restructuration :

Évolution de la valeur comptable 2007 :

Les provisions pour restructuration dotées au cours de l'exercice 2007 représentent 6 millions d'euros.

5.17. Dettes d'exploitation et diverses

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Clients : avances et acomptes reçus	16	9
Fournisseurs et comptes rattachés	350	293
Fournisseurs d'immobilisations	23	13
Personnel et organismes sociaux	200	162
État et collectivités	102	85
Produits constatés d'avance	116	121
Autres	76	49
TOTAL	883	732

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Lignes de crédit non utilisées	84	93
Cautions données en garantie de dette	117	23
Cautions données en garantie d'exploitation	931	220
Sûretés accordées	-	-
Engagements relatifs aux contrats de location	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS ET CAUTIONS DONNÉS	1 132	336

Les paiements futurs minimaux relatifs aux contrats de location simple s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
À moins d'un an	318	303
De un à cinq ans	964	872
À plus de cinq ans	295	120
TOTAL	1 577	1 295

Le tableau ci-dessus concerne exclusivement le matériel de transport dont 1 369 millions d'euros sur l'étranger et 208 millions d'euros sur la France. Des contrats de location de matériel informatique se poursuivent pour des valeurs non significatives.

- **FRANCE** : Les contrats conclus sur les véhicules (bus et cars) portent sur des durées moyennes de 7 à 8 ans ; l'option d'achat en fin de contrat est égale à la valeur de marché projetée à la fin de la période de location.

Les loyers hors TVA restant dus au 31 décembre 2007 sont de 208 millions d'euros.

Ces contrats sont souscrits pour la plupart directement par les filiales avec une garantie accordée par Keolis SA aux organismes financiers de poursuite de location et donc de paiement des loyers en cas de défaillance de la filiale. En contrepartie, l'organisme financier s'engage à laisser les véhicules correspondant à la disposition du Groupe.

Droit individuel à la formation : celui-ci est évalué à 1 278 milliers d'heures pour l'ensemble des salariés du Groupe basés en France.

- **ÉTRANGER** : Nous distinguons les contrats ferroviaires et les contrats bus.

Contrats ferroviaires

Ceux-ci prennent notamment en compte les frais de sillon correspondant aux droits d'utilisation du réseau ferroviaire anglais.

Les contrats ferroviaires sont souscrits pour la durée du contrat en cours. Ils font donc partie intégrante des contrats et donc de leur équilibre via les subventions accordées.

Les loyers à moins d'un an sont de 234 millions d'euros.

Les loyers restant à courir à plus d'un an dépendent de l'échéance de chacune des franchises ferroviaires ou assimilées et n'apportent pas une information pertinente.

Contrats bus et cars

Les loyers restant dus sur ces contrats sont de 189 millions d'euros.

Comme sur la France, Keolis SA est amené à souscrire des garanties de poursuite de location sur des filiales étrangères.

7. LITIGES

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes relatives aux litiges en cours sont réexaminées de façon continue. En particulier, les litiges et procédures contentieuses en cours, notamment avec la DGCCRF, l'administration fiscale ou relatives à des recours sur appels d'offres ou sur garanties de passif ont fait l'objet par la direction d'un examen avec ses conseils ou avocats afin d'en refléter le risque sur la valorisation des actifs ou passifs.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

8. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

8.1. Transactions avec les parties liées

Keolis est détenu par Financière Keos à 99,77 %. Les transactions avec Financière Keos correspondent essentiellement aux prestations de direction générale.

8.2. Transactions avec les co-entreprises et entreprises associées

Les transactions avec les co-entreprises et entreprises associées sont réalisées selon des conditions normales du marché.

8.3. Rémunération des dirigeants clés du Groupe

Les dirigeants clés du Groupe sont définis comme étant les mandataires sociaux – administrateurs du groupe Keolis et les membres du comité de direction générale.

Il n'y a pas de jetons de présence alloués aux membres des organes d'administration et de direction du Groupe.

Il n'existe pas d'avance ni de crédit alloué aux membres des organes d'administration et de direction du Groupe.

Les charges relatives aux dirigeants clés font l'objet d'une refacturation via un contrat de prestation de direction générale. La charge correspondante sur l'exercice s'est montée à 2,7 millions d'euros.

8.4. Prêts accordés aux dirigeants clés du Groupe

Au 31 décembre 2007, il n'y a pas de prêts accordés aux dirigeants clés du Groupe.

9. PAIEMENTS EN ACTIONS ET ASSIMILÉS

Keolis SA a consenti des plans de souscription d'action à certains de ses dirigeants ou salariés. Tous les plans d'options sont payables en actions sur des périodes d'acquisition mentionnées ci-dessous. Les options de souscription d'action non définitivement acquises sont perdues si le bénéficiaire de ces plans quitte le Groupe pour un motif différent du départ à la retraite. Celles définitivement acquises sont exerçables sur une période limitée dans le temps dépendante du motif de son départ.

Au cours de l'exercice 2007, aucun nouveau plan d'attribution d'options n'a été consenti par le conseil d'administration.

Les charges correspondantes sont prises en compte pour un montant non significatif.

10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Keolis a acquis 60 % d'Eurobus Holding et porte ainsi à 71 % sa part dans le capital au côté de la Société régionale wallonne de transport (29 %). Keolis a simultanément acquis la totalité du pôle flamand d'Eurobus qui sera renommé Keolis Vlaanderen. Créé en 1996, Eurobus regroupe aujourd'hui 43 sociétés et représente un chiffre d'affaires global (activités transports) de 109 millions d'euros.

11.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

11.1. Filiales

En 2007, le périmètre de consolidation inclut :

Nom	Siège social	N° Siren	% de contrôle	% d'intérêt
Aérobag	Le Mesnil-Amelot	451 776 702	100,00 %	100,00 %
Aéroport de Troyes Barbet	Barberey St-Sulpice	501 642 722	100,00 %	100,00 %
Aérosat	Le Mesnil-Amelot	442 194 932	100,00 %	85,00 %
Airelle	Saint-Denis	384 225 389	100,00 %	100,00 %
Ateliers et Chantiers de Fécamp	Fécamp	732 036 686	100,00 %	99,99 %
Athis Cars	Athis-Mons	962 201 711	100,00 %	99,45 %
Autocars Charrière Fils	Privas	308 851 781	100,00 %	99,50 %
Autocars Corre	Le Mayet-de-Montagne	311 999 148	100,00 %	100,00 %
Autocars Delion	Nanterre	339 361 164	100,00 %	100,00 %
Autocars Garrel et Navarre	Draveil	380 496 893	100,00 %	100,00 %
Autocars Planche	Arnas	403 070 154	100,00 %	100,00 %
Autocars Roche	Chateldon	320 721 905	100,00 %	100,00 %
Bus Inter	Cusset	330 940 891	100,00 %	100,00 %
Caennaise de services	Caen	479 872 129	100,00 %	100,00 %
Cariane	Paris	775 668 692	100,00 %	100,00 %
Cariane Adour	Dax	343 305 264	100,00 %	100,00 %
Cariane Est	Metz	343 348 694	100,00 %	100,00 %
Cariane Littoral	Gravelines	339 590 937	100,00 %	100,00 %
Cariane Loiret	Orléans	343 261 590	100,00 %	100,00 %
Carianne Multinationale International	Paris	422 056 796	100,00 %	100,00 %
Caron Voyages	Outreau	616 320 354	100,00 %	100,00 %
Cars et Autobus de Cassis	Roquefort-la-Bédoule	057 808 339	100,00 %	99,98 %
Cars Planche – Cottin Prioux	Savigneux-Montbrison	339 821 654	100,00 %	100,00 %
Cars Sylvestre	Versailles	709 803 704	100,00 %	100,00 %
Ceyte Tourisme Méditerranée	Arles	376 420 030	100,00 %	100,00 %
CFTV	Versailles	343 343 976	100,00 %	100,00 %
Compagnie des bus alençonnais	Alençon	380 132 167	100,00 %	100,00 %
Compagnie des transports de l'Artois	Lille	552 048 035	100,00 %	100,00 %
Compagnie des transports méditerranéens	Cannes	695 820 357	100,00 %	99,50 %
Compagnie du Blanc Argent	Paris	542 097 720	100,00 %	99,41 %

Nom	Siège Social	N° Siren	% de contrôle	% d'intérêt
Compagnie maritime de Penn-Ar-Bed	Brest	383 935 582	100,00 %	100,00 %
CSTA	Versailles	323 161 554	100,00 %	100,00 %
Delion Tourisme	Nanterre	398 660 159	100,00 %	100,00 %
Devallairs	Versailles	732 820 717	100,00 %	99,89 %
Drôme Cars/ Keolis Drôme	Portes-les-Valence	775 573 074	100,00 %	99,93 %
Easybus	Yzeure	441 229 259	100,00 %	100,00 %
Entreprise Philippe Détré	Verderonne	350 850 160	100,00 %	100,00 %
Etasse Tourisme	Isigny-sur-Mer	441 288 800	100,00 %	100,00 %
Etasse Voyages	Carentan	338 654 015	100,00 %	100,00 %
GIE Centre Cars	Cusset	977 030 063	100,00 %	100,00 %
Gie Orset	Paris	313 607 020	100,00 %	100,00 %
Institut Keolis	Paris	482 068 954	100,00 %	100,00 %
Interhône-Alpes	Saint-Priest	388 946 659	100,00 %	100,00 %
Intrabus Orly	Paray-Vieille-Poste	349 684 753	100,00 %	100,00 %
Jobard et Cie	Pontarlier	335 051 074	100,00 %	99,99 %
Keolis Abbeville	Lille	692 000 482	100,00 %	99,02 %
Keolis Agen	Bon-Encontre	487 875 593	100,00 %	100,00 %
Keolis Aix-les-Bains	Aix-Les-Bains	501 785 117	100,00 %	100,00 %
Keolis Angers	St-Barthélemy-d'Anjou	317 193 860	100,00 %	100,00 %
Keolis Arles	Arles	330 457 706	100,00 %	100,00 %
Keolis Artois	Lens	493 510 093	100,00 %	99,99 %
Keolis Atlantique	Nantes	301 941 332	100,00 %	99,99 %
Keolis Auch	Auch	353 848 559	100,00 %	100,00 %
Keolis Aude	Narbonne	348 046 210	100,00 %	100,00 %
Keolis Bassin de Thau	Sète	394 051 965	100,00 %	99,80 %
Keolis Besançon	Besançon	572 028 702	100,00 %	99,89 %
Keolis Blois	Blois	314 927 500	100,00 %	100,00 %
Keolis Bourgogne	Dijon	015 450 596	100,00 %	99,00 %
Keolis Brest	Brest	314 655 788	100,00 %	100,00 %
Keolis Caen	Caen	572 028 660	100,00 %	98,80 %
Keolis Cahors	Cahors	389 105 719	100,00 %	100,00 %
Keolis Calvados	Mondeville	314 328 006	100,00 %	100,00 %
Keolis Centre	Saint-Doulchard	332 454 149	100,00 %	100,00 %
Keolis Châlons-en-Champagne	Châlons-en-Champagne	582 022 760	100,00 %	97,08 %
Keolis Châteauroux	Châteauroux	401 744 347	100,00 %	100,00 %

Nom	Siège Social	N° Siren	% de contrôle	% d'intérêt
Keolis Concarneau	Concarneau	391 617 370	100,00 %	100,00 %
Keolis Conseil et Projets	Lyon	441 338 878	100,00 %	100,00 %
Keolis en Cévennes	Alès	327 948 402	100,00 %	95,10 %
Keolis Eure	Évreux	543 650 535	100,00 %	100,00 %
Keolis Eure-et--Loire	Dreux	712 950 104	100,00 %	99,78 %
Keolis Garonne	Mazeres	304 927 320	100,00 %	100,00 %
Keolis Gironde	St-Médard-en-Jalles	462 202 250	100,00 %	99,69 %
Keolis Givors	Grigny	329 532 147	100,00 %	100,00 %
Keolis Gohelle	Lens	444 298 640	100,00 %	100,00 %
Keolis Grand-Tarbes	Tarbes	393 623 939	100,00 %	100,00 %
Keolis La-Roche-sur-Yon	La-Roche-sur-Yon	382 779 692	100,00 %	100,00 %
Keolis Languedoc	Agde	343 104 444	100,00 %	100,00 %
Keolis Laval	Laval	383 943 206	100,00 %	100,00 %
Keolis Littoral	Rochefort	339 343 808	100,00 %	100,00 %
Keolis Lorient	Lorient	572 028 694	100,00 %	99,93 %
Keolis Lyon	Lyon	308 077 635	100,00 %	100,00 %
Keolis Montargis	Villemandeur	325 600 393	100,00 %	100,00 %
Keolis Montélimar	Montélimar	339 893 927	100,00 %	100,00 %
Keolis Montluçon	Montluçon	302 453 667	100,00 %	99,90 %
Keolis Morlaix	St-Martin-des-Champs	380 331 884	100,00 %	100,00 %
Keolis Nevers	Nevers	498 381 581	100,00 %	100,00 %
Keolis Oise	Senlis	527 220 982	100,00 %	99,99 %
Keolis Pays de Montbéliard	Voujeaucourt	304 953 755	100,00 %	100,00 %
Keolis Provence	Marseille	442 140 307	100,00 %	100,00 %
Keolis Pyrénées	Ibos	722 780 517	100,00 %	95,16 %
Keolis Quimper	Quimper	334 226 974	100,00 %	100,00 %
Keolis Rennes	Rennes	340 035 526	100,00 %	99,84 %
Keolis Saint-Brieuc	Cesson-Sévigné	378 424 949	100,00 %	100,00 %
Keolis Saint-Malo	Saint-Malo	490 948 163	100,00 %	100,00 %
Keolis Saintes	Saintes	322 214 073	100,00 %	100,00 %
Keolis Seine et Eure	Incarville	380 104 679	100,00 %	100,00 %
Keolis Seine-Maritime	Fécamp	345 850 531	100,00 %	100,00 %
Keolis Somme	Poix-de-Picardie	408 578 771	100,00 %	100,00 %
Keolis Tourisscar Ain	Bellegarde-sur-Valserine	351 774 625	100,00 %	100,00 %
Keolis Tours	Saint-Pierre-des-Corps	311 567 416	100,00 %	100,00 %

Nom	Siège Social	N° Siren	% de contrôle	% d'intérêt
Keolis Val-d'Oise	Bernes-sur-Oise	339 654 147	100,00 %	100,00 %
Keolis Val de Maine	St-Barthélémy-d'Anjou	490 838 794	100,00 %	100,00 %
Keolis Val de Saône	Châlon-sur-Saône	328 162 987	100,00 %	99,10 %
Keolis Vesoul	Vesoul	449 726 777	100,00 %	100,00 %
Keolis Voyages	Nantes	332 665 421	100,00 %	100,00 %
Keolis Châtelleraut	Châtelleraut	347 774 879	100,00 %	100,00 %
Les Cars Blot	Marcillat	408 366 177	100,00 %	100,00 %
Les Cars de Bordeaux	Bordeaux	309 552 578	100,00 %	99,85 %
Les Cars de Camargue	Arles	582 001 608	100,00 %	99,04 %
Les Cars du Bassin de Thau	Sète	444 312 847	100,00 %	100,00 %
Les Cars roannais	Le Coteau	302 457 262	100,00 %	100,00 %
Les Courriers bretons	Saint-Malo	303 940 340	100,00 %	100,00 %
Les Courriers catalans	Perpignan	572 033 579	100,00 %	100,00 %
Les Courriers de l'Île-de-France	Le-Mesnil-Amelot	562 091 132	100,00 %	99,95 %
Les Courriers du Midi	Montpellier	572 047 215	100,00 %	100,00 %
Les Courriers mosellans	Metz	572 042 026	100,00 %	99,97 %
Les Courriers normands	Marseille	563 821 578	100,00 %	100,00 %
Loisirs et Voyages	Ambert	788 118 867	100,00 %	100,00 %
Millau Cars	Creissels	327 003 372	100,00 %	99,87 %
Monnet Tourisme	St-Etienne-de-St-Geoirs	997 655 600	100,00 %	100,00 %
Monts Jura Autocars	Besançon	344 148 515	100,00 %	99,99 %
Normandy Cars	Brionne	349 281 444	100,00 %	100,00 %
Pacific Cars	La Plaine-Saint-Denis	542 068 820	100,00 %	99,62 %
STC (Cagnes)	Cagnes-sur-Mer	409 003 977	100,00 %	99,92 %
SA Sap Drogoul	Vence	415 750 595	100,00 %	99,09 %
SAP Cariane Provence	Vence	415 750 595	100,00 %	99,87 %
SCAC Bagnis	Barjols	399 921 428	100,00 %	50,99 %
Serag Voyages	Mont-de-Marsan	896 950 243	100,00 %	99,78 %
Setver	Draveil	303 494 181	100,00 %	100,00 %
SFD	Paris	397 080 037	100,00 %	100,00 %
Sivet Voyages	Peschadoires	381 609 767	100,00 %	100,00 %
Sté d'exploitation des transports urbains d'Oyonnax	Oyonnax	450 675 798	100,00 %	100,00 %
Sté de construction, d'exploitation et d'entretien A 14	Montesson	349 887 117	100,00 %	50,96 %
Sté de gestion de l'aéroport d'Angers-Marcé	Marcé	419 836 432	100,00 %	100,00 %
Sté de transports et de services aéroportuaires	Saint-Denis	333 363 539	100,00 %	100,00 %

Nom	Siège Social	N° Siren	% de contrôle	% d'intérêt
Sté des transports automobiles de la vallée de la Siagne	Cannes	696 620 590	100,00 %	99,20 %
Sté des transports Côte d'Azur Riviéra	Opio	415 850 148	100,00 %	99,09 %
Sté des transports de la communauté urbaine d'Arras	Arras	313 151 110	100,00 %	99,40 %
Sté des transports de la région dijonnaise	Chenove	016 450 942	100,00 %	99,33 %
Sté des transports de l'agglomération chartraine	Tours	318 547 544	100,00 %	100,00 %
Sté des transports du Languedoc	Narbonne	341 649 242	100,00 %	100,00 %
Sté des transports en commun nîmois	Nîmes	334 172 871	100,00 %	99,72 %
Sté des transports Robert	Martigues	329 690 671	100,00 %	99,84 %
Sté des transports urbains de Lot-et-Garonne	Paris	432 545 135	100,00 %	100,00 %
Sté des transports urbains valentinoise	Portes-les-Valences	309 159 648	100,00 %	99,94 %
Sté d'exploitation de l'aéroport Albert-Picardie	Méaulte	497 767 525	100,00 %	51,00 %
Sté d'exploitation des établissements Lenegre	Thuret	397 280 017	100,00 %	100,00 %
Sté nouvelle de transports - Comett	Marseille	692 049 596	100,00 %	100,00 %
Société nouvelle des cars de l'Ouest aquitain	St-Médard-en-Jalles	322 188 194	100,00 %	99,78 %
Société pour la mobilité à Paris – Somap	Paris	450 041 595	100,00 %	100,00 %
Société Rennaise de Transport et de Services (Handistar)	Chantepie	421 286 188	100,00 %	100,00 %
STA	Mennecy	314 988 619	100,00 %	100,00 %
Stefim	La Plaine Saint-Denis	432 371 235	100,00 %	100,00 %
STUV	Pont-L'Évêque	399 293 844	100,00 %	50,88 %
SVTU	Versailles	778 151 662	100,00 %	99,96 %
T.A.E.	Chantepie	321 840 225	100,00 %	100,00 %
Tourisme Garage Vermot	Le Russey	380 292 540	100,00 %	99,96 %
TPN Voyages	Vichy	321 905 135	100,00 %	100,00 %
TPR	Pau	095 680 393	100,00 %	100,00 %
Train Bleu St Marcellin	Saint-Marcellin	058 501 909	100,00 %	100,00 %
Trans Val de Lys	Comines	468 501 150	100,00 %	99,99 %
Transétude	Lyon	300 938 297	100,00 %	100,00 %
Transholding	Cusset	441 803 509	100,00 %	100,00 %
Transorly	Saint-Denis	387 584 386	100,00 %	100,00 %
Transports de la Brière	Saint-Nazaire	005 780 390	100,00 %	59,80 %
Transports en commun de la métropole lilloise (Transpole)	Marcq-en-Barœul	552 048 027	100,00 %	99,99 %
Transports en commun de la région boulonnaise	Lille	552 048 043	100,00 %	99,98 %
Transports et services aéroignes	Le-Mesnil-Amelot	403 485 915	100,00 %	100,00 %
Transports George's	Dinard	303 229 702	100,00 %	100,00 %
Transports Gep Vidal	Perpignan	615 650 082	100,00 %	99,98 %

Nom	Siège Social	N° Siren	% de contrôle	% d'intérêt
Transports urbains de Reims	Reims	305 022 808	100,00 %	98,48 %
Transroissy	Roissy-en-France	385 301 288	100,00 %	100,00 %
Transthermal	Bourbon-L'Archambault	308 712 884	100,00 %	100,00 %
Transtub	Paris	393 414 651	100,00 %	99,88 %
TVB	Versailles	317 574 762	100,00 %	100,00 %
Var Tours	Cogolin	579 502 014	100,00 %	94,55 %
Via Autoroute	Paris	330 667 213	100,00 %	100,00 %
Via Normandie	Mondeville	575 650 296	100,00 %	100,00 %
Voyages Buchet	Le Côtéau	327 529 301	100,00 %	100,00 %
Voyages Dourlens	Bruay-la-Buissière	392 354 304	100,00 %	100,00 %
Voyages Monnet	St-Étienne-de-St-Geoirs	071 502 827	100,00 %	100,00 %
VS Voyages	St-Médard-en-Jalles	380 052 761	100,00 %	99,69 %
Westeel Voyages	Sallaumines	334 630 076	100,00 %	100,00 %
Eurobahn Verkehrs Service Gmbh	Bielefeld	(Germany)	100,00 %	100,00 %
Keolis Deutschland GmbH & Co.KG	Mainz	(Germany)	100,00 %	100,00 %
Keolis Deutschland Verwaltung Gmbh	Mainz	(Germany)	100,00 %	100,00 %
Groupe Orleans Express Inc	Québec	(Canada)	100,00 %	75,00 %
Keolis Canada Inc	Montréal	(Canada)	100,00 %	100,00 %
City Trafik	Copenhagen	(Denmark)	100,00 %	100,00 %
Keolis Espagne	Barcelona	(Spain)	100,00 %	100,00 %
Keolis America Inc	Delaware	(United States)	100,00 %	100,00 %
Keolis UK Limited	London	(United Kingdom)	100,00 %	100,00 %
Busslink i Sverige AB	Stockholm	(Sweden)	100,00 %	70,00 %
Citypendeln	Stockholm	(Sweden)	100,00 %	100,00 %
CSG Commuter Security Group AB	Stockholm	(Sweden)	100,00 %	100,00 %
Keolis Nordic Inc	Stockholm	(Sweden)	100,00 %	100,00 %

11.2. Co-entreprises

Nom	Siège Social	N° Siren	% de contrôle	% d'intérêt
Compagnie des transports collectifs de l'Ouest parisien	Carrière-sous-Poissy	411 861 834	50,00 %	50,00 %
Orgebus	Brétigny-sur-Orge	382 761 104	50,00 %	49,72 %
Sté de transport de l'agglomération de Chauny	Chauny	414 072 462	50,00 %	50,00 %
Sté d'exploitation de l'aéroport Clermont-Ferrand Auvergne	Aulnat	499 050 615	50,00 %	50,00 %
Sté d'exploitation de l'aéroport de Chambéry - Aix-les-Bains	Viviers du Lac	453 630 642	50,00 %	50,00 %
Sté d'exploitation de l'aéroport de Grenoble Isère (SEAG)	St-Étienne-de-St-Geoirs	450 397 047	50,00 %	50,00 %
Trans Pistes	Vitrolles	434 644 969	40,00 %	40,00 %
Transévry	Bondoufle	303 775 175	39,43 %	39,43 %
GbR Bietergemeinschaft Rhenus-Keolis und VBE	Extertal	(Germany)	75,00 %	75,00 %
Slivia Inc	Montréal	(Canada)	40,00 %	40,00 %
Syntus BV	Doetinchem	(Netherlands)	50,00 %	50,00 %
First Keolis Holding Limited	London	(United Kingdom)	45,00 %	45,00 %
First Keolis Transpennine Holding Limited	London	(United Kingdom)	45,00 %	45,00 %
First Keolis Transpennine Limited	London	(United Kingdom)	45,00 %	45,00 %
Govia Limited	Newcastle	(United Kingdom)	35,00 %	35,00 %
London & South Eastern Railway Limited	Newcastle	(United Kingdom)	35,00 %	35,00 %
New Southern Railway Limited	Newcastle	(United Kingdom)	35,00 %	35,00 %
London Midland	Birmingham	(United Kingdom)	35,00 %	35,00 %

11.3. Entreprises associées

Nom	Siège Social	N° Siren	% de contrôle	% d'intérêt
SCODEC	Cerizay	322 750 415	35,00 %	35,00 %
Transports intercommunaux Centre Essonne (TICE)	Évry	343 077 095	18,83 %	18,83 %
NETLOG	Neubranddenburg	(Germany)	33,33 %	33,00 %
Eastbourne Buses Limited	Eastbourne	(United Kingdom)	20,00 %	20,00 %

Rapport des commissaires aux comptes

sur les comptes consolidés exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Keolis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que

nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans les notes annexes aux états financiers consolidés, votre groupe utilise des estimations pour :

- procéder à des tests de perte de valeur des écarts d'acquisition, autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles (notes 2.3.3, 2.3.5 et 2.3.7),
- évaluer les provisions relatives aux engagements de retraite et assimilés (note 2.3.16),

- prendre en compte les risques liés aux litiges en cours et à la vie des contrats (notes 2.3.16 et 7).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense,
le 19 mars 2008.

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
SA au capital de 2.510,460 €

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Comptes sociaux 2007

Bilan social	62
Compte de résultat	66
Tableau de flux de trésorerie	69
Annexes aux comptes annuels	70
Résultats financiers de la société au cours des cinq dernières années	81
Filiales et participations	82
Rapport général des commissaires aux comptes	96

Bilan social

au 31 décembre 2007

ACTIF (en euros)	Exercice 2007			Exercice 2006
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	10 454 674	7 827 178	2 627 497	2 351 683
Fonds commercial ⁽¹⁾	7 816 208	9 452	7 806 756	7 806 756
Autres	-	-	-	100 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 357 838	1 269 501	3 088 337	6 996 873
Constructions	9 703 303	6 856 310	2 846 994	14 542 706
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 151 511	695 469	1 456 042	11 129
Matériel de transport	1 209 073	1 040 092	168 981	195 913
Autres	3 619 281	3 007 586	611 695	1 748 412
Immobilisations corporelles en cours	1 067 578	-	1 067 578	1 421 855
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES⁽²⁾				
Participations	266 442 520	41 357 801	225 084 719	151 460 219
Créances rattachées à des participations	83 132 494	26 195 280	56 937 214	50 097 360
Autres titres immobilisés	178 376	71 637	106 739	106 404
Prêts	1 045 880	37 686	1 008 193	807 226
Autres	714 631	-	714 631	630 209
TOTAL I	391 893 367	88 367 990	303 525 377	238 276 745

ACTIF (en euros)	Exercice 2007			Exercice 2006
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	3 073
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	341 361
CRÉANCES D'EXPLOITATION⁽³⁾				
Créances clients et comptes rattachés	41 138 206	903 209	40 234 997	58 735 804
Autres	3 736 005	23 154	3 712 851	3 387 588
CRÉANCES DIVERSES⁽³⁾	97 000 141	21 028 342	75 971 799	55 194 163
CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, NON VERSÉ				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT :				
Actions propres	-	-	-	-
Autres titres	135 401 767	30	135 401 738	85 170 089
Disponibilités	26 668 346	-	26 668 346	12 662 231
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance ⁽³⁾	61 388	-	61 388	85 062
TOTAL II	304 005 853	21 954 735	282 051 118	215 579 371
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-
Écart de conversion actif (V)	3 248 312	-	3 248 312	1 617 181
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	699 147 531	110 322 725	588 824 807	455 473 297
(1) Dont droit au bail			-	-
(2) Dont à moins d'un an			3 078 085	3 947 817
(3) Dont à plus d'un an			-	-

Bilan social

au 31 décembre 2007

PASSIF

(en euros)

	Exercice 2007	Exercice 2006
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé 46 851 276,00 euros)	46 851 276	46 561 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 563 363	1 992 053
Écart de réévaluation	1 845 363	1 845 363
Réserves :		
Réserve légale	4 656 150	4 624 288
Autres	655 416	4 169 130
Report à nouveau	200	-
Résultat	105 514 855	45 524 327
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	419 280	660 318
TOTAL (I)	163 505 904	105 376 979
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	18 267 846	10 100 532

(en euros)

	Exercice 2007	Exercice 2006
	Net	Net
DETTES⁽¹⁾		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	47 881 956	47 930 766
Emprunts et dettes financières divers ⁽³⁾	21 889 760	42 795 450
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 481 820	15 681 968
Dettes fiscales et sociales	36 837 845	32 540 888
Autres	3 490 253	5 171 272
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	190 550	190 736
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	225 226	1 993 031
Autres	276 347 743	192 103 408
COMPTES DE RÉGULARISATION⁽¹⁾		
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL (III)	404 345 154	338 407 518
Écart de conversion Passif (IV)	2 705 902	1 588 268
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	588 824 807	455 473 297
(1) Dont à plus d'un an	21 197 816	41 970 000
Dont à moins d'un an	382 756 085	296 437 000
(2) Dont concours bancaires courants & soldes crédit. de banque	47 803 956	47 930 766
(3) Dont emprunts participatifs	-	-

Compte de résultat

au 31 décembre 2007

	Exercice 2007 (12 mois)	Exercice 2006 (12 mois)
PRODUITS D'EXPLOITATION (en euros)		
Ventes de marchandises	2 685	
Production vendue :	124 373 838	119 753 360
• Ventes	124 373 838	
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
	124 376 523	120 454 566
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Reprise sur amortissements et provisions	677 706	7 093 579
Subventions d'exploitation		70 915
Transfert de charges	4 403 759	3 352 893
Autres produits de gestion courante :	2 454 281	1 323 709
• Produits des cessions du matériel de transport cédé		
• Autres	2 454 281	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		
	131 912 269	132 295 662
CHARGES D'EXPLOITATION		
Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice :	3 073	139 860
• Achats de marchandises		
• Variation des stocks de marchandises	3 073	
Consommation de l'exercice en provenance des tiers :	40 990 822	38 492 663
• Achats stockés d'approvisionnements		
• Variation des stocks d'approvisionnements		
• Achats non stockés de matières et fournitures		
• Services extérieurs :		
- Personnel extérieur	6 869 850	
- Loyers en crédit-bail mobilier		
- Loyers en crédit-bail immobilier	179 696	
- Autres	33 941 276	
Impôts, taxes et versements assimilés :	6 152 153	5 344 122
• Sur rémunérations	3 251 105	
• Autres	2 901 048	
Charges de personnel :	82 755 274	78 692 483
• Salaires et traitements	56 713 232	
• Charges sociales	26 042 042	

(en euros)	Exercice 2007		Exercice 2006
		(12 mois)	(12 mois)
Dotations aux amortissements et aux provisions :		3 838 147	6 093 570
• Sur immobilisations :	-		
- Dotations aux amortissements	2 961 075		
- Dotations aux provisions	-		
• Sur actif circulant : dotations aux provisions	-		
• Pour risques et charges : dotations aux provisions	877 072		
Autres charges de gestion courante :		31 892	976 262
• Valeur nette comptable du matériel de transport cédé	-		
• Autres	31 892		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		133 771 361	129 738 960
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(1 859 092)	2 556 702
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		22 831 494	16 214 392
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATION FAITES EN COMMUN		20 972 402	18 771 094
PRODUITS FINANCIERS		128 596 900	78 384 416
De participations	68 244 258		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-		
Autres intérêts et produits assimilés	28 399 071		
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	25 556 678		
Différences positives de change	1 997 033		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 399 860		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		128 596 900	78 384 416
CHARGES FINANCIÈRES		42 276 915	52 106 624
Dotations aux amortissements et aux provisions	21 265 309		
Intérêts et charges assimilées	19 545 756		
Différences négatives de change	1 465 850		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		42 276 915	52 106 624
RÉSULTAT FINANCIER		86 319 985	26 277 792
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		107 292 388	45 048 886

(en euros)	Exercice 2007		Exercice 2006
		(12 mois)	(12 mois)
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		-	-
Sur opérations en capital :		29 131 869	3 187 207
• Produits des cessions d'éléments d'actif cédés	27 903 728	-	-
• Autres	1 228 140	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		5 900 836	10 272 755
Reprise sur provisions pour impôts	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		35 032 704	13 459 963
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opération en capital :		23 373 823	6 974 221
• Valeurs comptables des éléments immobilisés et financiers cédés	19 483 380	-	-
• Autres	3 890 443	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions :		7 726 705	3 609 210
• Dotations aux provisions réglementées	21 360	-	-
• Dotations aux amortissements et aux autres provisions	7 705 345	-	-
• Dotations aux provisions pour impôts	-	-	-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		31 100 528	10 583 431
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		3 932 177	2 876 532
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		484 000	-
Impôts sur les bénéfices		5 225 709	2 401 092
RÉSULTAT NET		105 514 855	45 524 327

Tableau de flux de trésorerie

au 31 décembre 2007

(en milliers d'euros)	2007	2006
Capacité d'autofinancement	97 789	68 312
Variation du besoin en fonds de roulement	11 753	(24 063)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	109 542	44 249
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1 726)	(1 808)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 476)	(2 597)
Acquisitions d'immobilisations financières	(41 788)	(5 912)
Cessions d'actifs	27 904	3 114
Divers (incidence des restructurations)	(24 194)	7 807
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(44 280)	604
Variation du capital, primes et réserves	1 861	1 839
Dividendes actionnaires Keolis	(49 006)	(42 004)
Variation des dettes (créances) financières externes à long terme	(22 069)	(28 623)
Variation des autres dettes financières internes	68 239	18 980
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(975)	(49 808)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	64 287	(4 955)
TRÉSORERIE EN DÉBUT DE PÉRIODE	49 901	54 856
TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	114 188	49 901

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice 2007

Note 1.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Transmission universelle de patrimoine :

Au cours de l'exercice 2007, les sociétés Cariane SA, CFTV et les Courriers normands ont été dissoutes sans liquidation par voie de transmission universelle de patrimoine à Keolis SA.

Les éléments d'actif et de passif de ces sociétés ont été repris dans les comptes de la société Keolis SA à leur valeur nette comptable.

Ces confusions de patrimoine ont impacté le résultat financier pour respectivement 14 651 K€ et 3 224 K€ en autres produits financiers et 1 113 K€ en autres charges financières.

Recomposition de l'actionariat :

L'année 2007 a vu la finalisation de l'opération de reconstitution du capital du groupe Keolis avec la prise de participation majoritaire d'Axa Private Equity, Caisse de dépôt et de placements du Québec et Pragma dans le capital du groupe.

Note 2.

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels fixées par le plan comptable général.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-dessous :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées, soit à leur coût d'acquisition, soit lorsqu'elles sont produites à leur coût de production ou à leur valeur réévaluée selon les dispositions légales.

Immobilisations incorporelles :

- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires

Ce poste concerne principalement le coût des logiciels informatiques acquis qui sont amortis linéairement sur 3 ans.

- Fonds de commerce

Les fonds de commerce sont amortis sur une durée n'excédant pas 20 ans. Les mali techniques, composés des plus-values latentes sur actifs apportés net des passifs non comptabilisés (impôts différés) ne sont pas amortis. Un test de perte de valeur est effectué chaque année.

Immobilisations corporelles :

Les durées et modes d'amortissement sont les suivants :

CONSTRUCTIONS	
15 à 20 ans	Linéaire
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
5 à 10 ans	Linéaire
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	
5 à 10 ans	Linéaire
MATÉRIEL AUTOMOBILE	
Autocars et autobus	
12 ans	Linéaire
Véhicules de tourisme	
5 ans	Linéaire

Immobilisations financières :

- Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition comprenant les coûts liés à l'acquisition.

À la clôture de l'exercice, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'acquisition d'une participation est inférieure à sa valeur d'utilité déterminée sur base d'un panel de méthodes de valorisation (DCF, multiples, situation nette réévaluée).

- Créances rattachées à des participations :

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Lorsque la situation de la filiale conduit à un risque sur le recouvrement de ses créances, une dépréciation est constatée.

Valeurs mobilières de placement :

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, une dépréciation est constatée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de Bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. La valeur de marché des VMP au 31 décembre 2007 est de : 135 479 741 euros.

Autres produits de gestion courante :

Pour les cessions de matériel de transport, la comptabilisation de la sortie des valeurs nettes comptables des véhicules et de leur prix de cession s'effectue respectivement dans les postes d'autres charges et d'autres produits de gestion courante au compte de résultat.

Actif circulant :

- Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable. Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture de l'exercice, la différence résultant de cette actualisation figurant en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques, les gains de changes latents ne sont pas constatés dans le résultat comptable.

- Stocks

Les stocks sont valorisés au coût d'achat. Une dépréciation est constatée pour ramener cette valeur au coût de réalisation s'il est inférieur.

- Tenue en monnaie nationale des comptes bancaires en devises

Les comptes « banque devises » et « comptes courants devises » enregistrent les opérations en euros, sur la base du cours du jour. À la fin de l'exercice, le solde en devises est évalué, conformément au PCG (art.342-7), au dernier cours de change au comptant, les différences de change constatées faisant l'objet d'une inscription aux comptes de pertes et/ou de gains de change.

Provisions pour risques et charges :

• Médailles du travail

Conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC datant du 1^{er} avril 2003, une provision pour médailles de travail a été comptabilisée dans les comptes sociaux 2007, qui couvre le coût de versement probable lié aux salariés présents dans la société. Comme pour les indemnités de fin de carrière, cette provision est constituée au fur et à mesure du temps de présence des salariés en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi de la médaille (prise en compte notamment de la rotation du personnel et des tables de mortalité).

• Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges couvrent l'ensemble des risques et pertes jugées probables afférentes aux litiges de toute nature que Keolis SA rencontre dans la conduite de ses affaires. L'évaluation de ces provisions nécessite le recours à des appréciations tel que précisé dans la note 3 ci-après.

• Provisions pour risques filiales

Lorsque la situation des filiales peut nécessiter l'engagement de Keolis SA au-delà du capital et des avances consenties, une provision pour risque et charges est constituée.

Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite :

Les engagements de Keolis SA en matière d'indemnités de départ à la retraite sont mentionnés dans l'annexe et déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées, conforme à la recommandation 2003-R-01 du Conseil national de la comptabilité ainsi qu'à la norme IAS19. Ces engagements sont évalués sur la base des droits à la retraite au prorata de l'ancienneté atteinte à la date d'évaluation sur l'ancienneté totale au moment du départ à la retraite, de la norme IAS19. La détermination des engagements prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation. L'âge de départ à la retraite porté à 65 ans, conformément à la loi Fillon et les charges sociales ont été prises en compte.

Note 3. RECOURS À DES APPRÉCIATIONS DANS LA PRÉPARATION DES COMPTES ANNUELS

Pour la préparation des comptes annuels, la direction de Keolis SA peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. En particulier, les litiges et procédures contentieuses en cours, notamment avec la DGCCRF, l'administration fiscale ou relatives à des recours sur appels d'offres ou sur garantie de passif, ont fait l'objet par la direction d'un examen avec ses conseils ou avocats afin d'en refléter le risque sur la valorisation des actifs ou passifs.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement

Note 4. INSTRUMENTS FINANCIERS

La souscription à des instruments financiers de taux ne donne lieu à enregistrement dans les comptes de Keolis SA que lorsqu'il y a paiement de primes ; celles-ci sont alors comptabilisées directement en compte de résultat.

À la clôture de l'exercice, les gains latents ne sont pas comptabilisés. Les pertes latentes sont comptabilisées sauf lorsqu'elles portent sur des

instruments souscrits dans l'un de ces deux cas suivants :

- pour couvrir des sous-jacents présents au bilan et qui n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation ;
- pour couvrir des flux futurs attendus dans un exercice prochain, en vertu du principe de rattachement à l'exercice considéré.

Au dénouement, les gains encaissés et les pertes décaissées sont rapportés au compte de résultat en même temps que les charges et produits sur l'élément couvert.

L'ensemble des opérations de couverture, sur les risques de taux d'intérêt, de change et de matières premières, est traité avec des contreparties bancaires de première catégorie. En conséquence, le risque de contrepartie peut être considéré comme négligeable.

Risque de taux d'intérêt :

Il n'y a aucune couverture de taux d'intérêt en cours au 31 décembre 2007.

Risque de change :

Les instruments financiers de change sont utilisés dans deux cas de figure :

1. La société Keolis SA reçoit des dividendes, notamment de ses filiales anglaises. Les dividendes en provenance des filiales anglaises, libellés en GBP, constituent une exposition principale au risque de change. Les positions de change à gérer proviennent des prévisions de dividendes à recevoir en GBP telles qu'elles ressortent des budgets et prévisions des filiales concernées. L'objectif de la gestion vise à préserver un cours de référence en cas d'évolution défavorable du marché.

2. Le risque de change sur les prêts inter-compagnies de montants significatifs en devises fait également l'objet de couvertures afin d'en figer le cours de change.

Ces prêts sont réévalués à la date de clôture au cours de clôture. Les écarts de réévaluation, positifs ou négatifs, sont comptabilisés en résultat financier. De façon symétrique, la variation de valeur des instruments de couverture souscrits pour couvrir ces prêts inter-compagnies est également comptabilisée en résultat financier.

Les couvertures sont constituées d'instruments fermes et d'options. Les instruments de couverture utilisés sont standards et liquides, à savoir :

- les achats et ventes à terme ;
- les swaps de change ;
- les achats d'option « plain vanilla » européenne ;
- les ventes d'options associées à des achats d'options pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques ;
- les options à barrière sur une proportion du sous-jacent limitée à 20 %.

Les ventes d'options sèches ne sont autorisées que pour dénouer des achats d'options existants. Les couvertures en cours au 31 décembre 2007 sur les dividendes sont les suivantes :

- ventes à terme pour un montant nominal total de 10,25 millions de GBP, à échéances en 2008 ;
- instruments optionnels pour un montant nominal total de 4,75 millions de GBP, à échéances en 2008.

Les couvertures de prêts inter-compagnies, en cours au 31 décembre 2007, sont les suivantes :

- swaps de change pour un montant nominal total de 11,9 millions de GBP, à échéance en janvier 2008.

Risque de matières premières :

Dans le cadre de son activité, le Groupe est amené à acheter des quantités importantes de carburants.

Le risque sur le prix de l'énergie est couvert par des clauses contractuelles d'indexation que Keolis et ses filiales ont signées avec leurs clients. Pour environ un quart de ses achats, le Groupe supporte le risque tant que les hausses de prix n'ont pas encore été répercutées à ses clients. Ce délai de répercussion n'est en général que de quelques mois. Une politique de couverture est mise en place depuis 2005 sur cette exposition partielle.

L'objectif de gestion vise à défendre les prix indexés dans les contrats.

Les couvertures sont constituées d'instruments fermes et d'options.

Sur le risque de matières premières, le Groupe a recours à des instruments de couverture standards et liquides, à savoir :

- les swaps ;
- les achats d'options « plain vanilla » ;
- les ventes d'options associées à des achats de cap pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques ;
- les options à barrière sur une proportion du sous-jacent limitée à 20 % ;

Les ventes d'options sèches ne sont utilisées que

pour dénouer des achats d'options existants. Les couvertures en cours au 31 décembre 2007 sont les suivantes :

- swaps pour un volume nominal total de

3 100 tonnes métriques, à échéances en 2008 ;
 • instruments optionnels pour un volume nominal total de 11 400 tonnes métriques, à échéance en 2008.

Note 5. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Elles comprennent principalement :

• Les revenus des titres de participation pour :	68 244 K€
• Des résultats de confusion pour :	16 762 K€
• Les dotations aux provisions, nettes des reprises pour :	(4 291) K€

Note 6. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel se compose principalement :

• Des dotations aux provisions, nettes des reprises	(1 826) K€
• Des dépenses liées à la restructuration	(2 694) K€
• Des résultats de cessions d'immobilisations des terrains et constructions	8 421 K€

Note 7. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les sociétés de l'exercice se décompose en :

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	107 292	5 020	102 272
Exceptionnel	3 932	206	3 726
Participation	(484)	-	(484)
TOTAL	110 740	5 226	105 514

La société est intégrée fiscalement dans le groupe fiscal dont la société Financière Keos est tête de groupe, la charge et les versements d'impôt sont déterminés de façon identique à ceux qui auraient été calculés en absence d'intégration fiscale.

Note 8.

ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

(en milliers d'euros)

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Confusion	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	84	84	84	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences et droits similaires	7 294	1 726	15	1 449	10 455
Droit au bail	-	-	-	-	-
Fonds commercial	7 816	-	-	-	7 816
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	9 369	-	5 307	297	4 358
Constructions	23 086	(11)	16 035	2 664	9 703
Matériel de transport	511	-	21	720	1 209
Autres immobilisations corporelles	4 635	4 487	4 205	1 921	6 838
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations	196 348	41 788	108	28 414	266 443
Créances rattachées à des participations	82 252	11 383	10 543	-	83 132
Autres titres immobilisés	178	-	-	-	178
Prêts	845	-	-	201	1 046
Autres immobilisations financières	630	91	6	-	715
TOTAL	332 964	59 464	36 240	35 666	391 893

Terrains et constructions :

Les diminutions des terrains et constructions consistent en la cession de sites à la société Foncière Atland.

Matériel de transport :

Les investissements en matériel de transport routier de voyageurs sont réalisés par les filiales du Groupe ou des organismes de financement.

Participations :

Les principales variations de l'exercice proviennent d'achats, créations de sociétés, d'échange de titres et augmentations de capital :

Parmi les plus significatives :

- Transholding
- City Trafik
- Delion
- Keolis Garonne
- Loisirs & Voyages

- Etasse

- SEM VFD
pour un montant de 41 489 K€

Les variations de l'exercice proviennent également de confusion :

Parmi les plus significatives :

- Titres transmis par la confusion de Cariane SA
- Titres transmis par la confusion de CFTV
- Titres transmis par la confusion des Courriers normands.

Note 9.

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Confusion	Amortissements en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	5	-	5	-	-
Concessions, brevets, licences et droits similaires	4 842	1 536	-	1 449	7 827
Fonds commercial	9	-	-	-	9
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Aménagement des terrains	2 151	178	1 188	-	1 140
Constructions	8 544	851	5 051	2 513	6 856
Installations techniques, mat. et outill. ind.	398	197	-	100	695
Matériel de transport	315	62	19	681	1 040
Autres immobilisations	1 056	137	-	1 815	3 008
TOTAL	17 320	2 961	6 263	6 558	20 576

Note 10.

ÉTAT DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Confusion	Montant en fin d'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	660	21	262	-	419
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 100	15 170	7 666	664	18 268
Dont provision pour médaille du travail	363	-	27	-	336
Dont provision pour risque filiale	-	6 162	-	-	6 162
Dont provision pour litiges	9 737	9 008	7 639	664	11 770
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION					
Terrains	221	-	91	-	130
Participations	44 888	6 195	13 893	4 167	41 358
Prêts et autres immobilisations financières	32 264	1 990	7 950	-	26 305
Stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	788	-	-	115	903
Autres créances	16 832	6 493	2 272	-	21 052
TOTAL	105 753	29 869	32 134	4 946	108 435

Toutes les provisions pour risques et charges reprises ont été utilisées, sauf deux reprises de provisions pour litiges pour un montant de 600 K€, inscrites en résultat exceptionnel.

Note 11.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

(en milliers d'euros)

	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an
CRÉANCES			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	83 132	3 078	80 054
Prêts	1 046	-	1 046
Autres immobilisations financières	715	-	715
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés ⁽¹⁾	41 138	41 138	-
Autres créances ⁽²⁾	100 736	100 736	-
Charges constatées d'avance	61	61	-
TOTAL	226 828	145 013	81 815

(1) Créances clients et comptes rattachés : elles comprennent des factures à établir pour 14 861 K€.

(2) Autres créances : elles comprennent notamment les comptes courants cash pooling des filiales pour 63 433 K€, et les quotes-parts de résultat à recevoir des sociétés en participation pour 21 499 K€.

(en milliers d'euros)

	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
DETTES				
Autres emprunts obligataires et emprunts auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	47 882	47 882	-	-
Emprunts et dettes financières divers	21 890	691	-	21 199
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 482	17 482	-	-
Dettes fiscales et sociales	37 063	37 063	-	-
Autres dettes ⁽²⁾	280 029	280 029	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	404 346	383 147		21 199

(1) dont les soldes créditeurs de banques pour 47 804 K€.

(2) Autres dettes : elles comprennent notamment les dépôts en compte courant à court terme et cash pooling reçus des filiales pour 277 491 K€.

Note 12.

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007
ACTIF	
Participations	266 442
Créances rattachées à des participations	83 132
Créances clients et comptes rattachés	30 492
Autres créances d'exploitation	96 355
PASSIF	
Emprunts et dettes financières divers	21 842
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 790
Autres dettes d'exploitation	277 163
PRODUITS FINANCIERS	
Revenus titres de participation	68 244
Commissions bancaires	241
Intérêts sur comptes courants	10 140
CHARGES FINANCIÈRES	
Intérêts sur comptes courants	14 207
Abandon de créances	3 043

Note 13.

CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Montant au 31/12/2006	Augmentation de capital	Affectation du résultat 2006	Distributions 2007	Résultat 31/12/2007	Autres variations	Montant au 31/12/2007
Capital	46 562	290	-	-	-	-	46 851
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 992	1 571	-	-	-	-	3 563
Écart de réévaluation	1 845	-	-	-	-	-	1 845
Réserve légale	4 624	-	32	-	-	-	4 656
Autres réserves	4 169	-	-	(3 514)	-	-	655
Report à nouveau	-	-	45 492	(45 492)	-	-	-
Résultat de l'exercice	45 524	-	(45 524)	-	105 515	-	105 515
Provisions réglementées	660	-	-	-	-	(241)	419
TOTAL	105 377	1 861	-	(49 006)	105 515	(241)	163 506
Dividendes distribués	-	-	-	49 006	-	-	49 006

Capital :

Le 27 octobre 2007, le capital de Keolis a été augmenté de 290K€ par la création de 24 148 actions nouvelles. Les actions nouvelles ont été émises au prix unitaire de 12 euros, dégageant une prime d'émission totale de 1 571 K€.

Au 31 décembre 2007 le capital est fixé à la somme de 46 851 276,00 € divisée en 3 904 273 actions de 12,00 € de nominal.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt :

Les bases d'impôt différé sont les suivantes :

• Bases impôt différés actif

Charges de l'exercice non déduites fiscalement : 4 115 K€.

Produits d'exercices futurs taxés dans l'exercice : 2 999 K€.

• Bases impôt différés passif

Charges d'exercices futurs déduites dans l'exercice : 3 248 K€.

Note 14.

CHARGES À PAYER – PRODUITS À RECEVOIR – COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)

CHARGES À PAYER	
Intérêts courus sur avances et comptes courants	3 020
Intérêts courus sur dettes rattachées aux participations	691
Fournisseurs factures non parvenues	10 093
Dettes fiscales et sociales	26 876
Autres dettes	790
	41 470

(en milliers d'euros)

PRODUITS À RECEVOIR	
Intérêts courus sur avances et comptes courants	4 497
Factures clients à établir	14 861
Autres produits à recevoir	65
	19 423

(en milliers d'euros)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
Charges constatées d'avance d'exploitation	61
	61

Note 15.

TRANSFERTS DE CHARGES

(en milliers d'euros)

TRANSFERTS DE CHARGES	
Dépenses de restructuration	2 694
Remboursement organisme collecteur formation	1 709
TOTAL	4 404

Note 16.

EMPRUNTS

(en milliers d'euros)

AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	
Ils se résument comme suit :	
Solde créditeur des banques	47 804
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	78
TOTAL	47 882

(en milliers d'euros)

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERS DIVERS	
Sont regroupés à ce poste :	
Les avances en compte courant des filiales	21 480
Les dépôts de garantie sur loyers immobiliers reçus	410
TOTAL	21 890

Note 17.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements de crédit-bail :

La comptabilisation en immobilisation et l'amortissement des biens financés en crédit-bail auraient conduit aux valeurs suivantes au 31 décembre 2007 :

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL				
Postes du bilan (en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	Cumulées	
Terrains	278	-	-	278
Constructions	1 517	101	1 082	435
Installations techniques	-	-	-	-
Autres immo. corporelles	-	-	-	-
TOTAUX	1 795	101	1 082	713

Les engagements au 31 décembre 2007 sont les suivants :

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL							
Postes du bilan (en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Terrains - constructions	171	186	171	435	-	606	1
Installations techniques	-	-	-	-	-	-	-
Autres immo. corporelles	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX	171	186	171	435		606	1

Obligations contractuelles :

L'ensemble des contrats de location simple portant sur les véhicules (bus et cars), immeubles et autres sont signés sur des durées moyennes de 7 à 8 ans ; la valeur résiduelle est dans une majorité des cas égale à la valeur de marché projetée à la fin de la période de location. Les loyers hors TVA restant dus au 31 décembre 2007 se montent à 214 112 K€. Ces contrats sont souscrits pour la plupart par les filiales. Keolis SA accorde aux organismes financiers un engagement de poursuite de location et donc de paiement des loyers en cas de défaillance de la filiale : en contrepartie, l'organisme financier s'engage à laisser les véhicules concernés à la disposition du Groupe.

Autres engagements financiers :

Garanties bancaires (cautions et avals) : 37 358 K€
Garantie maison mère : 232 352 K€

Les accords de financement conclus dans le cadre du refinancement de la dette en date du 24 mai 2007 ont entraîné la mise en place du nantissement des titres détenus par Keolis SA dans sa filiale, Keolis UK.

Le montant des lignes de crédit non utilisées au 31 décembre 2007 est de 84 000 K€.

Droits individuels à la formation :

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DI. par les salariés au 31 décembre 2007 est de 39 735 heures.

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande au 31 décembre 2007 est de 38 637 heures.

Autres engagements :

• Abandons de créances consenties à des filiales

Le montant des abandons avec clause de retour à meilleure fortune s'élève à 4 885 K€.

• Engagements pris en matière d'indemnités de départ à la retraite

Le montant des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite, calculés selon la méthode décrite dans la note 2, s'élève à 4 251 K€.

Les hypothèses retenues pour les indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 5,25 %.

Taux d'inflation attendus sur le long terme : 2,00 %.

Taux de progression des salaires différencié par âge et par catégorie socioprofessionnelle.
Taux de charges sociales : 44,00 %.

Type de départ à la retraite : à l'initiative du salarié.

Note 18.

EFFECTIF

L'effectif moyen annuel se compose :

	31/12/2007	31/12/2006
Cadres	765	676
Agents de maîtrise et techniciens	96	81
Employés	42	72
TOTAL	903	829

(Dont personnel détaché au 31.12.07 en filiales : 500)

Note 19.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Il n'y a pas de jetons de présence alloués aux membres des organes d'administration et de direction du groupe.

Rémunération des membres des organes d'administration et de gestion

Aucune rémunération n'a été versée à des membres des organes d'administration et de gestion au cours de l'exercice 2007.

Note 20.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Keolis a acquis 60 % d'Eurobus Holding et porte ainsi à 71 % sa part dans le capital au côté de la Société régionale wallonne de transport (29 %). Keolis a simultanément acquis la totalité du pôle flamand d'Eurobus qui sera renommé Keolis Vlaanderen. Créé en 1996, Eurobus regroupe aujourd'hui 42 sociétés et représente un chiffre d'affaires global (activités transports) de 109 millions d'euros.

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

(Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

Nature des indications	2007	2006	2005	2004	2003
1 - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
A) Capital social	46 851 276	46 561 500	46 242 876	46 190 496	45 962 496
B) Nombre d'actions ordinaires existantes	3 904 273	3 880 125	3 853 573	3 849 208	3 830 208
C) Nombre d'actions futures à créer :					
• par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
• par exercice de droits de souscription	-	28 776	51 660	51 660	44 860
2 - OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE					
A) Chiffre d'affaires hors taxes	124 376 523	120 454 566	109 258 369	91 731 536	78 431 267
B) Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	111 919 505	145 214 677	68 415 189	26 332 450	27 350 632
C) Impôt (crédit d'impôt) sur les bénéfices	5 225 709	2 401 092	2 106 814	(8 618 224)	423 899
D) Participation des salariés due au titre de l'exercice	484 000	-	-	-	-
E) Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	105 514 855	45 524 327	46 299 049	20 325 580	16 854 239
F) Résultat distribué	105 415 371	49 005 979	42 003 946	20 302 780	13 022 707
3 - RÉSULTAT PAR ACTION					
A) Résultat après impôts, mais avant dotations aux amortissements et provisions	27,33	36,81	17,21	9,08	7,03
B) Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	27,03	11,73	12,01	5,28	4,40
C) Dividende versé à chaque action (dividende net)	27,00	12,63	10,90	5,27	3,40
4 - PERSONNEL					
A) Effectif moyen des salariés	903	829	696	781	689
B) Montant de la masse salariale	56 713 232	54 774 467	49 145 294	46 464 852	41 036 571
C) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	26 042 042	23 918 016	21 935 451	20 247 249	18 121 378

Renseignements concernant les filiales et participations

(situation au 31 décembre 2007)

Note 1 - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société

A - FILIALES (50 % AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

Sociétés ou groupes de sociétés (en K euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage	Valeur brute des titres détenus
	Capital	autres capitaux propres		
FILIALES FRANÇAISES				
CARIANE MULTIMODALE INTERNATIONAL 9, rue de Caumartin - 75009 Paris	37	506	100,00 %	1 246
KEOLIS GARONNE 9, rue de l'Hôtel de Ville - 09270 Mazères	38	1 169	100,00 %	1 608
KEOLIS AUDE 1, place Davilla - 11000 CARCASSONNE	168	345	100,00 %	1 242
CIE DES TRANSPORTS DU LANGUEDOC Avenue du Champs-de-Mars - 11000 Narbonne	8	18	100,00 %	8
KEOLIS PROVENCE 3, boulevard Ampère - 13014 Marseille	8	(1 145)	100,00 %	8
CEYTE TOURISME MÉDITERRANÉE 14, boulevard Georges-Clemenceau - 13200 Arles	48	881	100,00 %	1 758
KEOLIS ARLES Boulevard Georges-Clemenceau - 13200 Arles	40	(177)	100,00 %	38
CAENNAISE DE SERVICES 15, rue de la Geôle - 14000 Caen	8	12	100,00 %	8
KEOLIS CALVADOS Rue des Frères-Lumière - 14120 Mondeville	84	1 189	100,00 %	135
ETASSE 3, rue Félicie-Charles - 14230 Isigny-sur-Mer	422	(133)	100,00 %	1 118
KEOLIS SAINTES Rue des Perches ZI Charriers - 17100 Saintes	8	69	100,00 %	7
KEOLIS SAINT-BRIEUC Rue des Clôtures - 22004 Saint-Brieuc	40	102	100,00 %	38
KEOLIS PAYS DE MONTBELIARD CD 126 La Chamotte - 25420 Voujeaucourt	80	573	100,00 %	76
KEOLIS MONTELIMAR 8, rue de la Feuillade - 26200 Montélimar	38	76	100,00 %	38
CIE DES TRANSPORTS DE L'AGGLO. CHARTRAINE 57, rue de la Beauce - 28111 Luce	20	114	100,00 %	18
KEOLIS CONCARNEAU ZA de Keramperu - 29900 Concarneau	8	72	100,00 %	80
KEOLIS QUIMPER 28, rue du Petit-Guelen	40	287	100,00 %	38
KEOLIS BREST 7, rue Ferdinand-de-Lesseps - 29806 Brest	176	638	100,00 %	168
KEOLIS MORLAIX ZI de Kérivin - 29600 St-Martin-des-Champs	38	70	100,00 %	38
PENN AR BED 1, rue Éperon - Port de commerce - 29200 Brest	8	87	100,00 %	8
KEOLIS AUCH 7, place de la Libération - 32000 Auch	8	96	100,00 %	11
CARS DU BASSIN DE THAU 49, rue Camille-Blanc	8	684	100,00 %	8

astreinte à la publication

Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice H.T.	Bénéfice net ou perte (-) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
1 246	1 891	-	-	543	-
1 608	-	-	2 485	282	-
1 242	562	-	5 303	139	118
8	-	-	-	-	-
-	1 350	-	163	(21)	-
1 758	-	-	2 930	471	390
-	552	-	2 808	(44)	-
8	-	-	812	11	7
135	-	-	25 612	1 124	741
1 118	-	-	780	(232)	-
7	-	-	1 866	68	19
38	-	-	766	96	43
76	-	-	15 883	560	120
38	-	-	1 818	82	-
18	-	-	392	112	46
80	-	-	1 544	71	13
38	-	-	9 633	282	30
168	-	-	35 222	598	110
38	-	-	1 672	65	13
8	-	-	879	86	20
11	-	-	1 316	89	17
8	-	-	4 054	500	200

Sociétés ou groupes de sociétés (en K euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage	Valeur brute des titres détenus
	Capital	autres capitaux propres		
LES COURRIERS BRETONS Rue des Rougeries ZI Sud - 35400 Saint-Malo	339	760	100,00 %	345
STÉ RENNAISE DE TRANSPORTS & S ^{CS} HANDISTAR 44, rue Bignon - 35135 Chantepie	15	40	100,00 %	15
KEOLIS SAINT-MALO 88, rue de Hulotais - 35400 Saint-Malo	10	(447)	100,00 %	10
KEOLIS CHATEAURoux 6, allée de la Garenne - 36000 Châteauroux	8	94	100,00 %	8
VOYAGES MONNET Route de Grenoble - 38590 - St-Étienne-de-St-Geoirs	40	556	100,00 %	2 008
KEOLIS BLOIS 9, rue Alexandre-Vezin - 41000 Blois	16	448	100,00 %	15
LES CARS ROANNAIS ZI les Guérins - 42120 Le Coteau	156	37	100,00 %	374
CARS PLANCHE 10, boulevard Duguet - 42600 Savigneux	94	480	100,00 %	874
STÉ DES TRANSPORTS URB. CAHORS ET PRADINES 127, rue Léon-Gambetta - 46000 Cahors	8	100	100,00 %	8
KEOLIS AGEN Rue Georges-Clemenceau - 47240 Bon-Encontre	10	146	100,00 %	10
STÉ DES TRANSPORTS URB. DU LOT-ET-GARONNE 9, rue de Caumartin - 75009 Paris	8	123	100,00 %	8
KEOLIS VAL DE MAINE Rue du Bois-Rinier - 49124 Saint-Barthélémy-d'Anjou	10	(14)	100,00 %	10
STÉ DE GESTION DE L'AÉROPORT D'ANGERS-MARCÉ Aéroport d'Angers-Marcé - 49140 Marcé	8	116	100,00 %	8
VIA NORMANDIE 4/5, avenue Louis-Lumière - 50100 Cherbourg	75	(103)	100,00 %	1 376
KEOLIS LAVAL Rue Henry-Batard - 53009 Laval	8	316	100,00 %	8
LES COURRIERS MOSELLANS 5, rue de l'Abbé-Grégoire - 57050 Metz	172	(612)	99,97 %	993
KEOLIS NEVERS 120, rue de Marzy - 58000 Nevers	8	11	100,00 %	8
ENTREPRISE PHILIPPE DETRE Zone La Montagne - 60140 Verderonne	250	817	100,00 %	2 134
CIE DES BUS ALENÇONNAIS 20, rue Ampère - 61000 Alençon	38	117	100,00 %	38
KEOLIS ARTOIS 124, rue Émile-Zola - 62300 Lens	908	1 965	99,99 %	677
CARON VOYAGES 19, rue Cassin ZI Resurgat 3 - 62230 Outreau	77	230	100,00 %	382
VOYAGES DOURLENS 55, rue du Docteur-Dourless - 62700 Bruay-la-Buissière	40	125	100,00 %	350
WESTEEL VOYAGES 2, rue F.-Jiolat - 62430 Sallaumines	1 260	(31)	100,00 %	3 455
LOISIRS ET VOYAGES 22, rue de l'Industrie - 63600 Ambert	914	290	100,00 %	4 254
KEOLIS GRAND TARBES Rue Jean-Loup-Chrétien - 65000 Tarbes	40	169	100,00 %	608

Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice H.T.	Bénéfice net ou perte (-) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
345	361	-	10 498	680	430
15	-	-	2 674	55	-
10	-	-	6 012	(389)	-
8	-	-	3 625	93	22
2 008	466	-	3 235	5	203
15	-	-	7 969	440	59
374	522	-	2 487	(20)	-
874	-	-	1 312	48	2
8	-	-	1 463	99	13
10	-	-	2 967	145	8
8	-	-	1 025	122	13
10	-	-	932	(16)	-
8	-	-	1 562	115	14
1 376	486	-	3 987	(453)	-
8	-	-	7 926	315	1
993	3 391	-	19 676	(568)	-
8	-	-	3 515	11	-
2 134	-	-	2 665	348	550
38	-	-	2 551	111	15
677	-	-	21 842	1 214	-
382	488	-	3 333	218	134
350	481	-	1 772	120	265
1 639	40	-	9 590	(106)	-
4 254	322	-	9 672	194	191
608	-	-	3 648	163	43

Sociétés ou groupes de sociétés (en K euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage	Valeur brute des titres détenus
	Capital	autres capitaux propres		
AUTOCARS PLANCHE Rue du Champ-du-Garet - 69400 Arnas	5 000	4 159	100,00 %	6 567
INTERHÔNE ALPES 31, rue Jean-Zay - 69802 Saint-Priest	40	521	100,00 %	38
STÉ POUR LA MOBILITÉ À PARIS 48, rue Gabriel-Lamé - 75012 Paris	37	179	100,00 %	37
INSTITUT KEOLIS 9, rue Caumartin - 75009 Paris	37	2 043	100,00 %	37
AIRELLE 2, place Londres - Roissypole - 93000 Tremblay-en-France	8	(3 656)	100,00 %	17
KEOLIS LA-ROCHE-SUR-YON 173, bd du Maréchal-Leclerc - 85000 La Roche-sur-Yon	8	247	100,00 %	8
KEOLIS CHATELLERAULT 103, rue de Pleumartin - 86103 Châtellerault	40	85	100,00 %	38
AUTOCARS GARREL ET NAVARRE 19, rue Charles-Mory - 91210 Draveil	47	2 898	100,00 %	5 783
STÉ D'EXPLOITAT. TRANSP. DE VOYAGEURS ÉVRY-RIS Z.I. La Matinière - rue du Canal-Prolongé 91000 BONDOUFLE	50	142	100,00 %	1 982
STÉ & EXP. FRANCILIENNE INTER MODALITÉ 20, rue du Bailly - 93210 Saint-Denis La Plaine	40	284	100,00 %	40
DELION 12, rue Jean-Perrin - 92000 Nanterre	482	640	100,00 %	2 557
STÉ DES TRANSPORTS ET DE SERVICES AÉROPORTUAIRES 11, rue des Deux-Sœurs - 95702 Roissy	150	564	100,00 %	98
TRANSPORTS SERVICES AÉROLIGNES 34, rue de Guivry - 77990 Le Mesnil-Amelot	8	164	100,00 %	8
AÉROBAG 2, place Londres - Roissypole - 93000 Tremblay-en-France	8	(34)	100,00 %	8
TRANSÉTUDE 20, rue de la Villette - 69003 Lyon	300	86	100,00 %	393
KEOLIS CONSEILS & PROJETS 9, rue de Caumartin - 75009 Paris	8	13	100,00 %	8
VIA AUTOROUTE 9, rue de Caumartin - 75009 Paris	150	12	100,00 %	152
KEOLIS LYON 19, boulevard Vivier-Merle - 69003 Lyon	2 960	(9 122)	100,00 %	3 011
LES COURRIERS DU MIDI 9, rue de l'Abriado - 34048 Montpellier	3 450	(288)	100,00 %	5 117
LES COURRIERS CATALANS 2, bd Saint-Assiscle - 66027 Perpignan Cedex	2 160	(765)	100,00 %	3 401
S.N.T. COMETT 3, boulevard Ampère - 13333 Marseille Cedex 14	2 325	(5 927)	100,00 %	5 810
TRANSPOLE 908, av. de la République - 59700 Marcq en Barœul	703	2 370	99,99 %	1 200
STÉ DES TRANSPORTS DE LA RÉGION BOULONNAISE 25, boulevard Carnot - 59800 Lille-	168	188	99,98 %	368
TRANSPORTS GEP VIDAL 7, rue Jean-Perrin - 66000 Perpignan	86	287	99,98 %	1 100

Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice H.T.	Bénéfice net ou perte (-) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
6 567	-	-	14 711	1 457	-
38	-	-	8 240	516	530
37	1 047	-	10 151	(119)	-
37	-	-	6 760	2 039	1 358
-	4 640	-	6 771	(1 288)	-
8	-	-	6 558	237	38
38	-	-	3 409	79	20
5 783	401	-	7 187	718	652
192	195	-	450	98	88
40	-	-	2 928	279	68
2 557	-	-	2 124	3	-
98	-	-	9 582	498	-
8	117	-	10 224	163	24
-	-	-	3 493	2	-
393	-	-	627	3	-
8	-	-	1 127	13	17
152	-	-	-	3	-
-	-	-	290 696	2 676	-
5 117	392	-	14 577	336	-
2 982	290	-	8 337	(781)	-
-	3 493	-	407	(629)	-
1 200	3 688	-	221 536	2 822	-
368	-	-	12 055	150	-
1 100	226	-	3 754	43	162

Sociétés ou groupes de sociétés (en K euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage	Valeur brute des titres détenus
	Capital	autres capitaux propres		
KEOLIS TOURS Rue de Florence - 37702 Saint-Pierre-des-Corps	80	1 722	100,00 %	76
ATELIERS ET CHANTIERS DE FÉCAMP 36, rue du Précieux-Sang - 76400 Fécamp	560	(436)	99,99 %	797
KEOLIS LITTORAL 2, rue du Pont-Neuf - 17300 Rochefort	30	706	99,95 %	28
LES COURRIERS DE L'ILE DE FRANCE 34, rue de Guivry - 77980 Le Mesnil-Amelot	344	9 443	99,95 %	560
STÉ DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION MONTARCEOISE 16, rue de la Baraudière - 45700 Villemandeur	16	160	100,00 %	15
KEOLIS ANGERS Rue du Bois-Rinier - 49124 Saint-Barthélémy-d'Anjou	16	2 289	100,00 %	15
STÉ DES TRANSPORTS URBAINS VALENTINOIS 143, rue de la Forêt - 26000 Valence	80	(221)	99,90 %	77
KEOLIS CHERBOURG 491, rue de la Chasse-aux-Loups - 50110 Tourlaville	77	187	99,85 %	83
TRANSPORTS ROBERT 55/57, avenue de Colmar 92846 Rueil-Malmaison Cedex	38	(651)	99,80 %	821
STÉ DES TRANSPORTS URBAINS RENNAIS Rue Jean-Marie-Huchet - 35040 Rennes	40	712	99,80 %	38
STÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN NIMOIS 388, rue Robert-Bompard - 30000 Nîmes	40	479	99,72 %	380
KEOLIS GIRONDE ZA Les Artigons - Issac - 33160 St-Médard-en-Jalles	250	5 331	99,69 %	6 609
KEOLIS OISE 21, avenue Felix-Louat - 60300 Senlis	910	(201)	99,99 %	1 893
STCU ARRAS Rue Mongolfier ZI Est - 62000 Arras	40	129	99,40 %	127
CIE TRANSPORTS MÉDITERRANÉENS Avenue des Cormorans - 06210 Mandelieu-la-Napoule	198	(5 795)	99,38 %	2 181
LES CARS DE CAMARGUE 4, rue J.-M.-Artaud - 13200 Arles	55	(469)	99,04 %	930
STÉ DES TRANSPORTS DE LA RÉGION D'ABBEVILLE 24, boulevard Carnot - 59800 Lille	162	260	99,02 %	186
STÉ DES TRANSPORTS DE LA RÉGION DIJONNAISE 21300 Chenove	46	654	99,17 %	254
KEOLIS CAEN 15, rue de la Geôle - 14000 Caen	60	1 873	98,80 %	121
TRANSPORTS URBAINS DE REIMS Rue André-Huet - 51100 Reims	340	5 825	98,49 %	2 881
KEOLIS CHÂLON-EN-CHAMPAGNE Chemin des Grèves - 51000 Chalons-en-Champagne	40	388	97,08 %	753
STÉ DES TRANSPORTS DE L'AGGLO. ALÉSIEENNE 389, Chemin du Vîget - 30100 Alès	16	(390)	95,10 %	14
STÉ DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU VAR 43, rue Alphonse-Denis - 83400 Hyères	1 344	4 589	95,07 %	5 303
AEROSAT 2, place Londres - Roissypole - 93000 Tremblay-en-France	50	734	85,00 %	43

Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice H.T.	Bénéfice net ou perte (-) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
76	-	-	32 239	1 708	105
797	300	-	1 668	(279)	-
28	-	-	6 957	671	607
560	6 420	-	51 466	2 171	1 675
15	-	-	3 539	159	43
15	-	-	40 702	2 287	262
-	-	-	247	(230)	10
83	-	-	8 747	159	22
821	1 377	-	6 142	255	-
38	-	-	78 451	729	-
380	-	-	34 999	434	70
6 609	-	-	2 258	1 401	735
1 893	1 338	-	11 827	24	-
-	-	-	6 777	100	1
-	6 443	-	2 638	(346)	-
-	1 023	-	2 716	32	-
186	-	-	2 323	209	35
254	-	-	47 952	657	-
121	-	-	42 826	534	-
2 881	-	-	52 391	5 016	1 438
753	-	-	5 548	324	342
14	221	-	3 820	(133)	-
5 303	-	-	18 445	1 235	1 743
43	-	-	5 694	728	136

Sociétés ou groupes de sociétés (en K euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage	Valeur brute des titres détenus
	Capital	autres capitaux propres		
STÉ DES TRANSP. AUTOMOBILES DE LA VALLÉE DE LA SIAGNE Lieu-dit Saint-Cassien - Avenue des Gabians 06400 Cannes	139	(275)	80,54 %	926
AUTOCARS LÉON BOLLE 48, rue de Wervicq - 59560 Comines	1 101	(402)	99,99 %	2 027
STÉ CONSTR. EXPLOIT. ENTRET. A14 Route de Sartrouville - 78363 Montesson	40	4	50,96 %	20
STÉ DES TRANSP. DE L'AGGLO. DE CHAUNY Avenue Jean-Jaurès - 02300 Chauny	8	146	50,00 %	4
S.E.A.G. GRENOBLE ST-GEOIR Aéroport Grenoble St-Geoirs - 35890 St-Étienne de-Geoirs	50	(1 137)	50,00 %	25
SEACA AÉROPORT DE CHAMBÉRY Aéroport de Chambéry - 73420 Viviers-du-Lac	50	(56)	100,00 %	25
CIE DES TRANSPORTS COLLECTIFS DE L'OUEST PARISIEN 116, rue de la Reine-Blanche 78955 Carrière-sous--Poissy	40	1 727	50,00 %	20
ARMOR EXPRESS - TAE - SAS 26, rue du Bignon - 35135 Chantepie	1 472	5 821	77,71 %	10 877
MONTS JURA AUTOCARS SA 4, rue Berthelot - 25000 Besançon	1 920	2 826	100,00 %	9 786
ATHIS CARS SA 172, avenue François-Mitterrand - 91200 Athis-Mons	230	2 178	99,45 %	5 594
KEOLIS SEINE-MARITIME 55/57, le Nid de Verdier - 76400 Fécamp	185	2 651	100,00 %	5 631
CARIANE ATLANTIQUE - TTO SA 3, rue de la Garde - ZI Bois Briand - 44300 Nantes	992	4 191	99,99 %	8 842
KEOLIS BOURGOGNE 17, rue du Bailly - 21000 Dijon	153	2 257	99,00 %	1 917
CARIANE DRÔME 462, avenue Victor-Hugo - 26000 Valence	331	352	99,93 %	1 448
KEOLIS PYRÉNÉES 19, avenue du Paradis - 65100 Lourdes	1 368	933	95,16 %	2 626
MILLAU CARS SA 85, avenue Jean-Jaurès - 12100 Millau	45	(532)	99,83 %	20
STE AUTOCARS DE PROVENCE Le Verger - Chemin de Caillols - 13320 Bouc-Bel-Air	46	378	99,80 %	840
SCAC SA RN 559 - Quartier Rouvière - 13830 Roquefort-la-Bedoule	1 049	602	99,97 %	1 493
KEOLIS BASSIN DE THAU 49, boulevard Camille-Blanc - 34200 Sète	38	((912)	99,76 %	38
TPR SARL 4, rue Lapouble - 64000 Pau	57	632	99,97 %	1 785
TRANSPORTS DE LA BRIÈRE SA 7, rue Pierre-Vergniaud - 44600 Saint-Nazaire	92	974	59,70 %	1 221
TRANSTUB SA 7, rue Pablo-Neruda - 92300 Levallois-Perret	38	1 236	99,80 %	38
S.F.D. SA 53, avenue Jean-Jaurès - 63200 Mozac	40	541	100,00 %	1 184

Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice H.T.	Bénéfice net ou perte (-) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
56	-	-	1 408	16	-
2 027	-	-	13 059	597	-
20	-	-	-	-	-
4	-	-	783	49	27
25	1 628	-	7 638	(1 382)	50
25	332	-	5 336	187	-
20	4	-	12 241	1 404	639
10 877	-	-	26 232	1 659	-
9 786	-	-	21 869	1 772	-
5 594	859	-	14 423	688	-
5 002	-	-	11 466	265	-
8 842	3 216	-	27 787	2 744	-
1 917	-	-	9 232	922	-
1 448	1 366	-	8 756	26	-
2 626	-	-	8 468	562	232
-	481	-	2 268	(182)	-
840	706	-	4 296	291	-
1 493	2 177	-	8 601	486	-
-	993	-	3 783	(61)	-
1 785	-	-	2 549	380	-
1 221	-	-	3 110	137	-
38	-	-	16	(6)	-
582	-	-	-	7	-

Sociétés ou groupes de sociétés (en K euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage	Valeur brute des titres détenus
	Capital	autres capitaux propres		
CARIANE TOUR EUURL 7, rue Pablo-Neruda - 92300 Levallois-Perret	8	15	100,00 %	7
CARIANE TOURISCAR AIN SARL 1, place de la Gare - 01200 Bellegarde-sur-Valsert	150	(657)	65,00 %	119
INTRABUS EUURL 81 bis, route de Fontainebleau - 91550 Fontainebleau	8	366	100,00 %	485
STA SARL 110, route Nationale 191 - 91540 Mennecey	40	2 808	99,92 %	2 742
TRAIN BLEU SARL 14 bis, place de la Gare - 38160 Saint-Marcellin	16	(320)	99,51 %	335
CIE DU BLANC ARGENT SA 27, rue de Richelieu - 75001 Paris	279	1 060	99,41 %	4 139
CARIANE ADOUR ZI du Broy de Haut - 40100 Dax	45	146	99,97 %	46
CARIANE CENTRE 11, route de Bourges - 18220 Les Aix d'Angillon	832	456	100,00 %	933
CARIANE EST 13 bis, rue Raymond-Poincaré - 54000 Nancy	75	(561)	99,98 %	76
CARIANE LANGUEDOC-ROUSSILLON 4, rue Catalan - 34011 Montpellier	90	455	99,98 %	899
CARIANE LITTORAL 10/12, rue d'Admsterdam - 62100 Calais	150	(1 468)	99,99 %	152
CARIANE LOIRET 5, boulevard du Québec - 45000 Orléans	8	7	99,80 %	8
KEOLIS SOMME 41, rue Jules-Barni - 80000 Amiens	8	251	99,80 %	8
CARIANE VAL-D'OISE 1, Chemin-Pavé - 95340 Bernes-sur-Oise	128	555	99,99 %	130
TRANSROISSY SNC 11, rue des Deux-Sœurs - 95702 Roissy-CDG	8	468	99,80 %	8
KEOLIS EURE-ET-LOIRE Les Fenots - 28100 DREUX	40	355	100,00 %	37
SVTU SA 12, avenue du Général-de-Gaule - 78000 Versailles	680	4 835	99,86 %	2 960
STÉ DE TRANSPORTS DE CAGNES-SUR-MER Galerie Auguste-Renoir - 17, avenue Auguste-Renoir 06800 Cagnes-sur-Mer	61	(36)	99,90 %	3 430
PACIFIC CARS Avenue du Président-Wilson 93210 La Plaine-Saint-Denis	156	658	99,55 %	3 082

FILIALES ÉTRANGÈRES

KEOLIS NORDIC C/o Advokatfirman Vinge KB - Box 1703 111 87 Stockholm - Suède	100 SEK	47 728 SEK	100,00 %	7 215
GENERALE DE TRANSPORTE Y DE INDUSTRIA SA Via Augusta, 291 - 08017 Barcelone - Espagne	4 508	(1 167)	100,00 %	20 445
KEOLIS CANADA INC 1, place Ville Marie H3B 4M7 - Montréal - Canada	27 469 CAD	(15) CAD	100,00 %	19 545

Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice H.T.	Bénéfice net ou perte (-) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
-	51	-	3 073	1	-
-	802	-	2 401	(411)	-
485	851	-	7 815	325	-
2 742	2 396	-	6 747	3	-
335	776	-	1 331	40	-
4 139	-	-	5 897	862	-
46	47	-	2 232	145	-
933	386	-	11 308	443	-
76	3 861	-	11 450	-571	-
899	-	-	7 607	271	-
-	1 796	-	5 049	(40)	-
8	-	-	-	7	-
8	234	-	2 428	251	-
130	1 165	-	3 402	36	-
8	-	-	12 188	468	-
37	-	-	3 627	288	-
2 960	2 422	-	23 919	661	-
11	1 830	-	173	(146)	-
3 082	542	-	5 070	(590)	-
7 215	27	-	1 961 SEK	(3 251) SEK	-
2 972	-	-	-	378	-
19 545	-	-	- CAD	(6) CAD	-

Sociétés ou groupes de sociétés (en K euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage	Valeur brute des titres détenus
	Capital	autres capitaux propres		
G.T.I. UNITED KINGDOM 55, Colmore Row - Birmingham - B3 2AS - G.-B.	2 000 GBP	(413) GBP	100,00 %	3 059
CITY TRAFIK 2/4, Thorvald Borgs Gade - 2300 Copenhague - Danemark	24 857 DKK	67 041 DKK	100,00 %	16 043

B - PARTICIPATIONS (10 A 50 % AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

Sociétés ou groupes de sociétés (en K euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage	Valeur brute des titres détenus
	Capital	autres capitaux propres		
FILIALES FRANÇAISES				
LES CARS DE BORDEAUX 6 quai de la Souys - 33000 Bordeaux	264	994	49,97 %	379
T.I.C.E 352 rue des Champs Elysées - 91026 Évry	182	5 187	18,83 %	35
CARS DE L'OUJEST AQUITAIN 33160 Saint Médard-en-Jalles	353	1 922	18,15 %	49
SERA GUYENNE ET GASCOGNE Route de Saint-Sever - Saint-Pierre--du-Mont 40000 MONT DE MARSAN	201	517	29,33 %	548
CARS DU VAL DE SAÔNE 10, rue Jean Moulin - 71100 Châlon-sur-Saône	8	(321)	10,00 %	60

Note 2 - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

FILIALES FRANÇAISES NON REPRISES AU PARAGRAPHE PRÉCÉDENT				
ENSEMBLE	-	-	-	35 549
FILIALES ÉTRANGÈRES NON REPRISES AU PARAGRAPHE PRÉCÉDENT				
ENSEMBLE	-	-	-	890

Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice H.T.	Bénéfice net ou perte (-) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
3 059	-	-	1 656 GBP	24 536 GBP	35 593
16 043	-	-	467 371 DKK	4 613 DKK	-

Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice H.T.	Bénéfice net ou perte (-) du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
379	562	-	4 125	393	135
35	-	-	-	58	2
49	-	-	8 729	824	218
548	-	-	3 159	350	77
20	1 395	-	10 038	246	-
32 839					
843					

Rapport général des commissaires aux comptes

sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Keolis, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives

retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué aux notes 2 et 3 de l'annexe, votre société a procédé à des estimations pour :

- évaluer la valeur recouvrable des titres de participations et des créances rattachées à ces participations,
- évaluer les provisions relatives aux engagements sociaux,
- prendre en compte les risques liés aux contentieux en cours.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté principalement à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense,
le 19 mars 2008

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
SA au capital de 2 510,460 €

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Ernst & Young Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
SAS à capital variable

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Keolis

www.keolis.com
9 rue de Caumartin - 75 320 PARIS cedex 09 - France
Téléphone : + 33 (0)1 71 18 00 00 - Fax : + 33 (0)1 71 18 00 01